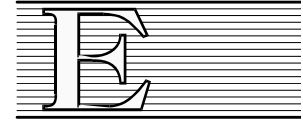




NATIONS UNIES
CONSEIL ÉCONOMIQUE ET SOCIAL



Distr. générale
E/ECA/COE/32/12
15 mars 2013

Français
Original : anglais

Trente deuxième réunion du Comité d'experts

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE

Réunion du Comité d'experts de la sixième réunion annuelle conjointe de la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique de la Commission économique pour l'Afrique et de la Conférence des ministres de l'économie et des finances de l'Union africaine

Abidjan (Côte d'Ivoire)
21-24 mars 2013

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2014-2015

Chapitre 18 - Développement économique et social en Afrique

Traduction non révisée

Chapitre 18A

Commission régionale

Vue d'ensemble

Le programme de travail décrit dans le présent chapitre correspond au programme 15 (Développement économique et social en Afrique) du cadre stratégique pour la période 2014-2015 approuvé par l'Assemblée générale, après modifications par le Comité du programme et de la coordination. Depuis l'adoption du cadre stratégique par le CPC en juin 2012, un certain nombre d'éléments importants nouveaux survenus au plan mondial et régional ont rendu nécessaire une révision du plan-programme de la CEA et du budget-programme qui l'accompagne. Parmi ceux-ci, on trouve les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable (Rio+20) et les consultations sur un programme de développement pour l'après-2015. Au niveau régional, une nouvelle direction à la Commission de l'Union africaine, et les perspectives de renaissance du continent ont amené avec elles une nouvelle réalité pour la CEA et rendu nécessaire pour l'institution de se repositionner et de se redéfinir pour s'assurer qu'elle répond à l'évolution des besoins de ses États membres dans un environnement mondial en mutation rapide. Le présent document rend compte des changements apportés au programme de travail de la CEA et sa restructuration en réponse à l'évolution des besoins aux niveaux mondial et régional. Ces changements font suite au mandat récemment donné par la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine à son vingtième sommet ordinaire (Assembly/AU/Dec.450 (XX)), tenu en janvier 2013, par lequel la Conférence a approuvé le recentrage de la CEA pour appuyer la transformation de l'Afrique. Le programme est sous la responsabilité de la Commission économique pour l'Afrique (CEA).

Le programme a pour objectif global d'aider les pays africains à élaborer et appliquer des politiques et programmes favorisant une croissance économique durable et le développement inclusif en mettant notamment l'accent sur l'accélération de la transformation structurelle, conformément aux objectifs énoncés dans le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD) et aux objectifs de développement adoptés au plan international, y compris ceux figurant dans la Déclaration du Millénaire et dans les textes issus d'autres grandes conférences des Nations Unies et d'accords internationaux depuis 1992.

Le mandat du programme procède de la résolution 671 A (XXV) du Conseil économique et social, aux termes de laquelle le Conseil a créé la Commission économique pour l'Afrique (CEA). Ce mandat a été étoffé dans un certain nombre de résolutions de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social, ainsi que dans les résolutions 718 (XXVI), 726 (XXVII), 779 (XXIX), 809 (XXXI) et 844 (XXXIX) de la CEA. D'autres mandats ont été prescrits par l'Union africaine et dans les textes issus de conférences mondiales, notamment le Document final du Sommet mondial de 2005, les résultats de la Conférence des Nations Unies sur le développement durable de 2012 (Rio+20) et l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Le programme tient aussi compte des observations et des vues exprimées par le Comité du programme et de la coordination sur Cadre stratégique de la CEA pour 2014-2015.

L'Afrique a fait des progrès remarquables ces dernières années dans sa recherche du développement économique et social. Pendant les huit années qui ont précédé la crise économique et financière, son PIB réel a connu une croissance constante de 5 % par an en moyenne, qui a fait du continent l'un de ceux connaissant la croissance la plus rapide du monde. Le redressement rapide et relativement fort du continent après les crises financières et économiques mondiales, couplé à des progrès sur les plans social et politique sont à l'origine d'un nouvel optimisme quant aux perspectives et au potentiel de l'Afrique. Dans ce processus, l'image du continent s'est trouvée redéfinie. En effet, ce que l'on appelait le « continent sans espoir » il y a dix ans est incontestablement devenu le continent de l'espoir. Espoir que les forts taux de croissance se traduiront par la création d'emploi et de revenu et par des gains irréversibles sur le plan du développement humain; que le patrimoine considérable de l'Afrique servira à promouvoir une croissance équitable et inclusive et générera des opportunités pour tous; que la transformation économique et le progrès social favoriseront le renforcement de la gouvernance démocratique et le principe de responsabilité à mesure que la classe moyenne grandit et exige davantage de ses dirigeants et de ceux qui fournissent des services.

Des progrès réels ont été réalisés et l'Afrique a une occasion sans précédent de parvenir à une croissance économique soutenue, à une prospérité partagée et à la réduction de la pauvreté. Cependant, un certain nombre de problèmes importants demeurent et doivent être traités si l'on veut que l'Afrique réalise la diversification et la transformation structurelle indispensables et traduise une croissance élevée en réduction significative de la pauvreté. Ceux-ci incluent la réalisation d'une croissance plus élevée, durable et équitable; l'investissement dans le développement humain, notamment l'accès à l'éducation, à la santé et aux infrastructures; la création d'emplois; le renforcement de l'agriculture et de la sécurité alimentaire; l'accélération du rythme de l'intégration régionale; la promotion des échanges, y compris au niveau intra-africain; le renforcement de l'État et de ses capacités institutionnelles pour l'amélioration de la gestion économique. Faire un dernier effort pour atteindre les OMD sera une composante essentielle de la stratégie pour relever ces défis. Assurer l'égalité des sexes et de renforcement des capacités statistiques nationales devrait également rester une priorité absolue. La mobilisation des ressources est un problème transversal crucial auquel il faut s'attaquer pour que l'Afrique puisse progresser dans ces domaines.

Le principal défi que le continent doit relever consiste donc à préserver les tendances positives actuelles pour amener un développement inclusif et une croissance reposant sur une large base qui permettent la transformation structurelle. Pour préserver ces tendances, il faudra pouvoir compter sur un environnement international favorable qui prenne en charge les besoins particuliers de l'Afrique, notamment en matière de changement climatique et de commerce international, et renforcer la voix du continent dans les principaux forums et processus mondiaux de prise de décision.

Conformément à son mandat et en réponse à la demande croissante des États membres pour ses services, la CEA a pris des mesures pour se repositionner et recentrer ses programmes de manière à les rendre plus sensibles à l'ordre du jour de transformation du continent. À la suite de vastes consultations avec un large éventail de parties prenantes, qui comprenait des décideurs haut placés des États membres, on a entrepris un examen interne exhaustif du programme de travail et des priorités y afférentes, qui a abouti à donner une nouvelle orientation stratégique à l'action de la Commission, impliquant des changements à apporter à ses programmes, à la structure organisationnelle, à la gestion et aux procédures administratives. À cet égard, il est proposé que l'ensemble du programme de travail

de la CEA soit organisé autour de *neuf* sous-programmes interdépendants et complémentaires, qui reflètent les priorités de fond des États membres, telles que rendues par le programme NEPAD: 1) Politiques macroéconomiques; 2) Intégration régionale et commerce; 3) Gestion des ressources naturelles aux fins du développement; 4) Statistique; 5) Renforcement des capacités; 6) Parité et participation des femmes au développement; 7) Activités sous-régionales pour le développement; 8) Planification et administration du développement; et 9) Politiques de développement social.

Les modalités d'application comprennent une combinaison comportant recherches théoriques pour générer du savoir, plaidoyer et recherche de consensus, services consultatifs et coopération technique. La CEA assurera la prestation de ces services par le biais d'analyses économiques et sociales et l'élaboration de rapports pour suivre et évaluer les progrès accomplis par l'Afrique dans l'exécution de ses engagements mondiaux et régionaux; l'élaboration de recommandations, lignes directrices et normes pour faciliter la concertation; l'organisation du dialogue pour faciliter la recherche de consensus et l'adoption de positions régionales communes sur les grandes questions; la fourniture d'une assistance technique et le renforcement des capacités sous la forme de services consultatifs et de formations pour disséminer les bonnes pratiques. La Commission continuera de garantir la qualité et l'efficacité de ses produits en renforçant ses procédures d'assurance de qualité.

Dans le cadre de la stratégie de mise en œuvre, la recherche et les travaux d'analyse de la CEA vont être affinés et viseront à produire des analyses davantage orientées vers l'élaboration de politiques et le traitement de problématiques, de manière à offrir une bonne base de discussion aux États membres. Ces analyses s'appuieront sur des statistiques fiables pour les pays africains, domaine où le travail de la CEA sera revu et consistera à sélectionner et collecter des données primaires en rapport avec des indicateurs concernant tous les aspects du travail de la CEA, qui seront mis à la disposition des utilisateurs finaux. Cela se traduira par l'introduction de *profils de pays et d'analyse des risques* sur les conditions politiques, économiques, sociales et environnementales des pays africains, une nouvelle publication périodique qui sera confiée aux bureaux sous-régionaux.

Le dialogue sur les grandes orientations et les échanges de données d'expérience nationales seront renforcés dans tous les sous-programmes. Un objectif majeur sera d'encourager la concertation entre les États par le biais de la Conférence des ministres et d'autres conférences et séminaires afin d'encourager la réplique des meilleures pratiques dans la région. En outre, de nouvelles activités correspondant aux questions découlant des récentes conférences mondiales et régionales seront entreprises dans des domaines tels que la mise en valeur et la gestion des ressources naturelles, la promotion de l'énergie durable, la promotion de l'économie verte, de l'industrialisation et de l'urbanisation.

Eu égard au renforcement du rôle des commissions régionales résultant du nouveau mandat qui leur a été donné concernant l'examen quadriennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le renforcement des capacités et l'assistance technique seront rationalisés et axés sur les besoins spécifiques et les priorités des pays africains en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires, et des pays sortant d'un conflit ou d'une catastrophe naturelle. On adoptera une stratégie cohérente pour déterminer les besoins de ces pays et les activités s'y rapportant pour augmenter les chances de ces pays de parvenir au statut de pays à

revenu intermédiaire. L'assistance technique sera fonction de la demande, visera le résultat et fera l'objet d'une évaluation. Elle sera fournie à des pays et groupes de pays. Une stratégie et un mécanisme meilleurs visant à définir les priorités en matière d'assistance technique seront mis en place pour l'exercice 2014-2015.

Un plus grand accent sera mis sur les questions transversales et les liens intersectoriels. En ligne avec le rôle assigné aux commissions régionales au sommet Rio+20, un effort systématique sera fait en 2014-2015 pour approfondir l'intégration des trois dimensions du développement durable dans le programme de travail de la CEA. En plus de cette approche de base, la manifestation biennale relative au développement durable – la Réunion régionale africaine d'application – deviendra un forum politique de haut niveau sur le développement durable au niveau régional, qui portera sur les questions demandant un examen conjoint des aspects économiques, sociaux et environnementaux et sera l'occasion de se concerter au niveau régional entre décideurs et autres acteurs des trois groupes.

S'agissant des inégalités entre les sexes dans le contexte du développement, le plan-programme pour l'exercice 2014-2015 met l'accent sur l'intégration de la problématique hommes-femmes dans les politiques et stratégies de développement nationales. À cet égard, la pleine application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing resteront un domaine d'intervention important. La CEA défendra activement l'intégration de la perspective hommes-femmes dans la conception, de la mise en œuvre, du suivi et de l'évaluation des politiques et programmes menés dans les domaines politique, économique et social. Cela a aussi été fait s'agissant des réalisations escomptées des huit sous-programmes.

Pour exécuter le programme, la CEA tirera parti de ses points forts comparatifs, afin d'associer un large éventail de partenaires venant du système des Nations Unies ou qui lui sont extérieurs, dans le but de maximiser les résultats de ses activités. À cette fin, la Commission continuera de prendre part aux travaux du Comité exécutif pour les affaires économiques et sociales, qui agit en qualité de principal organe permettant d'assurer la cohérence des politiques et des programmes relatifs aux activités de développement des Nations Unies et d'intensifier la collaboration avec les entités du Groupe des Nations Unies pour le développement. Elle continuera également à mettre à profit ses partenariats existants avec l'Union africaine, la Banque africaine de développement (BAD) et d'autres organisations régionales, ainsi qu'avec des organisations de la société civile et du secteur privé africains. En outre, la Commission collaborera plus étroitement avec l'Agence de planification et de coordination du NEPAD, organe technique dont l'Union africaine s'est doté pour renforcer sa capacité d'exécuter ses programmes dans le contexte du Programme décennal de renforcement des capacités de l'Union africaine mis en place par l'ONU. La coordination et la collaboration interinstitutions entre les organismes des Nations Unies agissant en Afrique seront renforcées dans le cadre des mécanismes consultatifs régionaux de ces organismes qu'accueille la CEA en vue d'appuyer l'Union africaine et le programme NEPAD aux niveaux régional et sous-régional. Elle travaillera de plus en collaboration étroite avec les autres commissions régionales pour mettre en place des initiatives et contributions conjointes en vue de renforcer la dimension régionale dans le développement mondial. Au niveau national, la CEA travaillera en coopération étroite avec le système de coordonnateurs résidents des Nations Unies pour tirer profit des points forts inhérents aux fonds et programmes à ce niveau.

Les autres éléments principaux de la restructuration comprennent le réalignement des activités à l'intérieur des sous-programmes et entre sous-programmes afin d'assurer cohérence et complémentarité dans le programme. La nouvelle structure du programme vise à promouvoir la convergence en regroupant les questions thématiques ou priorités étroitement apparentées de manière à garantir de meilleures synergies et la bonne exécution du programme. De même, l'appareil intergouvernemental sera révisé afin de s'assurer que les organes subsidiaires sont conformes avec les nouvelles priorités et structures programmatiques.

En outre, et cela sera vrai pour tous les sous-programmes, les réunions seront moins nombreuses, mais plus productives avec un recentrage et une réduction des produits et des activités de moindre intérêt. Les ateliers seront également rationalisés et organisés par l'IDEP, ce qui permettra aux divisions organiques du siège de se concentrer sur la recherche de fond nécessaire pour guider les activités de renforcement des capacités. De même, le nombre de publications diminuera sensiblement dans le nouvel exercice biennal; certains rapports et publications en série seront abandonnés et les autres convertis en publications non périodiques. Cette réduction est aussi le résultat de la décision d'augmenter la diffusion de l'information par le biais de moyens électroniques pour toutes les publications du CEA, notamment grâce aux médias sociaux.

Ces changements de nature programmatique s'accompagneront de changements de nature opérationnelle et procédurale de manière à améliorer l'exécution du programme. Un certain nombre de nouvelles initiatives sont en cours d'élaboration au sein de la CEA pour établir de nouvelles normes de travail dans des domaines tels que le recrutement, la formation, les voyages, les missions de consultant, la planification et la rationalisation des publications, ainsi que les normes de qualité et les règles de diffusion les concernant, l'établissement de priorités en matière de coopération technique et l'adoption d'un ensemble de mesures propres à renforcer l'informatisation des activités de la CEA pour les rendre moins onéreuses et plus visibles. Ces changements devraient faire de la CEA une organisation plus pertinente, générant des produits et des services de meilleure qualité, ayant des résultats et un impact plus grands.

Chapitre:	18, Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de compte:	6385
Titre du sous-programme:	Direction exécutive et administration
Unité administrative:	Commission économique pour l'Afrique

Direction exécutive et administration

Le sous-programme Direction exécutive et administration comprend le Cabinet du Secrétaire exécutif, la Division de la planification stratégique et de la qualité opérationnelle et la Division de l'information et de la gestion du savoir. Ces deux divisions incluent des éléments d'appui au programme (voir Appui au programme – Division de l'administration pour plus de détails).

Le Cabinet du Secrétaire exécutif définit la direction stratégique globale de l'organisation et veille à la bonne gestion et exécution de son programme de travail tout en assurant une utilisation optimale des ressources. Le Secrétaire exécutif et le Secrétaire exécutif adjoint œuvrent de concert pour

aider par leur direction stratégique, leurs recommandations et leur rôle mobilisateur à l'élaboration de stratégies et de programmes régionaux susceptibles de mettre à profit le retour observé de l'Afrique sur le chemin de la croissance ces dix dernières années aux fins d'un vaste projet de développement et de transformation s'inscrivant dans le fil des priorités du NEPAD, des objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres engagements pris aux niveaux régional et international en matière de développement.

Le Cabinet entretient des relations de partenariat et de collaboration avec les grandes organisations du continent africain en particulier, la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Banque africaine de développement (BAD), les communautés économiques régionales ainsi que d'autres intervenants clés afin de promouvoir les synergies dans les politiques et activités relatives aux grandes questions de développement régional intéressant l'Afrique. Il favorise l'appropriation de ces questions par l'Afrique et la recherche du consensus sur les questions de politique du développement émergentes et urgentes auxquelles le continent fait face et mène une action de plaidoyer en faveur de l'Afrique auprès de la communauté internationale. Le Cabinet s'emploie à assurer une coordination efficace de l'action des Nations Unies en Afrique en tenant des consultations régulières avec les organismes des Nations Unies travaillant sur le continent pour promouvoir une action concertée; pour ce faire, il organise notamment la session annuelle du Mécanisme de coordination régionale. Il renforce également la collaboration avec les autres commissions régionales en vue de mettre en commun leur données d'expériences et de coordonner et d'harmoniser les actions sur les questions d'intérêt mutuel et collectif.

En outre, le Bureau compte mettre en place une nouvelle initiative – un programme de bourses de recherche – dont l'objectif premier sera d'établir et de promouvoir une interface entre l'activité de la Commission et les décideurs et les universitaires travaillant dans les mêmes domaines. Le programme permettra de constituer un réseau de chercheurs dont les travaux contribueront aux activités de gestion du savoir de la CEA en servant de matériau et d'intrant pour l'analyse des politiques et la prise de décision.

Le Cabinet du Secrétaire exécutif définit aussi les orientations stratégiques en vue de la session annuelle de la Commission et veille à l'application effective des mesures demandées dans les résolutions et décisions de la Commission, du Conseil économique et social et des autres organisations intergouvernementales. Il définit des orientations pour les cinq bureaux sous-régionaux de la CEA et l'IDEP afin que ceux-ci soient en phase avec les besoins des États membres et de leurs principales institutions intergouvernementales, y compris les communautés économiques régionales. En outre, il s'assure qu'il existe des synergies opérantes entre eux et les divisions organiques au siège de la CEA afin d'être unis dans l'action.

Le Cabinet a aussi pour fonction de superviser et coordonner la contribution de la Commission au bon fonctionnement du partenariat tripartite mis en place par la CEA, la BAD et la CUA sous l'égide du Bureau d'appui du secrétariat conjoint. Par le biais de ce secrétariat commun, le Cabinet travaille en étroite collaboration avec ses principaux partenaires institutionnels régionaux à la mise en œuvre d'un certain nombre d'initiatives spéciales telles que le Forum pour le développement de l'Afrique, la Coalition pour le dialogue sur l'Afrique, le Forum des partenaires stratégiques, le processus de

reddition mutuelle de comptes et les forums politiques de haut niveau visant à renforcer l'action de la Commission et ainsi insuffler du dynamisme au programme de développement de l'Afrique. Dans le même temps, le Cabinet apporte une assistance en ce qui concerne le service des réunions du secrétariat conjoint et de ses groupes de travail et l'amélioration de la liaison et des processus de coopération institutionnelle, ainsi que le suivi des progrès accomplis dans la mise en œuvre des programmes et initiatives spéciales du secrétariat conjoint.

En outre, le Cabinet joue un rôle essentiel d'impulsion et de supervision pour ce qui est de l'appui de la CEA au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs et à l'ensemble du processus NEPAD. Il mène les efforts de mobilisation de ressources de la Commission dans le cadre du programme de partenariat de la CEA et veille à ce que les ressources mobilisées soient utilisées à bon escient pour faire progresser le développement de l'Afrique.

La Division de la planification stratégique et de la qualité opérationnelle appuie et conseille le Secrétaire exécutif quant aux orientations stratégiques, priorités et politiques dans les domaines de la planification des programmes et de la budgétisation, ainsi que du suivi-évaluation et de l'assurance-qualité, y compris pour ce qui est de l'établissement de rapports sur l'exécution du programme de la CEA dans un cadre axé sur les résultats afin d'assurer l'efficacité organisationnelle. Le Cabinet a pour responsabilité d'organiser et coordonner la planification du programme de travail et des priorités de la CEA de manière à parvenir à un ensemble cohérent (y compris le cadre stratégique et le budget-programme); planifier, certifier et gérer les ressources budgétaires afin d'en garantir une utilisation efficace et efficiente; suivre et évaluer les résultats et l'impact de l'ensemble des programmes et des projets de la CEA (y compris en rendant compte des résultats aux organismes intergouvernementaux compétents); fournir un appui systématique en matière d'assurance-qualité afin d'assurer l'exécution efficace et efficiente de produits et services de haute qualité; organiser plus d'activités intersectorielles/interdivisions entre sous-programmes de la CEA pour accroître l'impact de l'action de la CEA; coordonner les préparatifs sur le fond et le service des réunions de la Commission et de ses organes subsidiaires (y compris les rapports présentés à la session de la Commission); veiller à l'application des résolutions et décisions des organes intergouvernementaux (Commission, Conseil économique et social et Assemblée générale) et en rendre compte (en ce y compris la coordination du suivi, sous la forme de rapports et d'activités, de la mise en œuvre en Afrique des résultats des conférences mondiales des Nations Unies); répondre aux demandes récurrentes et ponctuelles du Siège sur les questions relatives au programme, notamment en contribuant aux activités menées à l'échelle mondiale qui appellent une perspective régionale; fournir un appui aux sous-programmes de la CEA dans l'application des lignes directrices et directives établies par l'Assemblée générale afin d'assurer une transparence, une responsabilité et une cohérence plus grandes dans la qualité du travail de la CEA; examiner et certifier la qualité des principaux produits et services de la CEA, y compris suivre les processus d'exécution pour s'assurer qu'ils répondent aux normes appropriées de rentabilité et d'efficacité.

La Division comporte les trois sections suivantes:

Section de la planification et de la budgétisation des programmes (les ressources font partie de l'appui au programme)

Traduction non révisée

Section de l'évaluation

Section de la qualité opérationnelle

Grâce à une utilisation bien pensée des TIC, la Division de l'information et de la gestion du savoir rassemble les stratégies connexes d'information, de communication, de technologie de l'information, de services de bibliothèque et de gestion du savoir, qui toucheront aux grands domaines essentiels à la recherche sur les politiques et la diffusion du savoir. La Division est censée s'acquitter des tâches suivantes:

- a) Sensibiliser les parties prenantes aux enjeux de la société de l'information et au rôle de l'information dans le développement, en mettant en place et en gardant à jour une plate-forme commune à la CEA pour les technologies de l'information et la gestion du savoir;
- b) Mettre en œuvre la stratégie de communication de la CEA en élaborant et en exécutant une stratégie efficace de publication et de relations avec les médias pour faire mieux comprendre le rôle de la Commission, son mandat, ses initiatives et son action;
- c) Assurer une gestion et une utilisation efficaces de la documentation de la CEA en fournissant des services de traduction, de traitement de texte, de relecture, d'édition, de publication et de distribution de haute qualité;
- d) Introduire un système de planification des ressources de l'entreprise pour améliorer les services informatisés. Mieux appliquer les normes et unifier le réseau de services informatisés;
- e) Faire un travail de recherche, de conception et de mise en œuvre de nouvelles technologies, moderniser et maintenir à jour tous les systèmes d'information de la Commission et organiser des formations aux technologies de l'information;
- f) Assurer l'entretien de tous les systèmes de télécommunications à la CEA, y compris le réseau de télécommunication par satellite des Nations Unies;
- g) Apporter un appui au fonctionnement et à l'entretien du Système intégré de gestion et coordonner et appliquer les politiques de la Commission en matière de technologies de l'information;
- h) Fournir des services de bibliothèque, d'apprentissage, de savoir et d'information aux divisions de la CEA, aux États membres, aux organisations sous-régionales et autres institutions, ainsi qu'aux partenaires de développement de l'Afrique;
- i) Promouvoir la mise en réseau et l'échange d'information avec les décideurs, les autres parties prenantes, y compris les partenaires, les organismes des Nations Unies et les organisations s'occupant de développement en Afrique.

La Division comporte les quatre sections suivantes:

Section de la communication externe et des relations avec les médias

Traduction non révisée

Section des publications et de la documentation (les ressources font partie de l'appui au programme)
 Section des technologies de l'information et de l'appui à Umoja (les ressources font partie de l'appui au programme)
 Section de la bibliothèque et des services de savoir

Objectif de l'Organisation: assurer l'application effective des directives des organes délibérants et la conformité avec les politiques et procédures de l'Organisation des Nations Unies en matière de gestion du programme de travail et des ressources humaines et financières.

Réalisations escomptées

Indicateurs de succès

a) Le programme de travail et les ressources afférentes sont efficacement coordonnés, gérés, évalués et soumis à une procédure d'assurance de la qualité

a) i) Exécution en temps voulu des produits

Mesure des résultats

2010-2011: 96 % des produits exécutés dans les délais fixés

Estimation pour 2012-2013: 98 % des produits exécutés dans les délais fixés

Objectif pour 2014-2015: 100 % des produits exécutés dans les délais fixés

ii) Utilisation efficace et efficiente des ressources

Mesure des résultats

2010-2011: 100 % d'exécution du budget

Estimation pour 2012-2013: 100 % d'exécution du budget

Objectif pour 2014-2015: 100 % d'exécution du budget

iii) Examens externes effectifs de la pertinence stratégique des principaux produits et services de la CEA, y compris les publications phares

Mesure des résultats

2010-2011:

Estimation pour 2012-2013: n.d.

Objectif pour 2014-2015: 100 % des principales

publications de la CEA examinées sur le plan de la qualité

b) Amélioration sur le plan de la soumission en temps voulu des documents

b) Plus grand pourcentage de documents de pré-session soumis conformément aux délais prescrits

Mesure des résultats

2010-2011: 90 %

Estimation pour 2012-2013: 93 %

Objectif pour 2014-2015: 95 %

c) Identification des questions émergentes appelant un examen par

c) Pourcentage des questions identifiées par la CEA pour lesquelles des organes intergouvernementaux ont

les États membres

d) Renforcement de la cohérence sur le plan des politiques dans la gestion des activités économiques et sociales des Nations Unies

e) Renforcement de la communication, du plaidoyer et de la promotion des produits de savoir de la CEA par la communication stratégique, l'information, le marketing et le plaidoyer.

Renforcement des TIC en tant que catalyseur et partenaire pour fournir à tous les fonctionnaires et principales parties prenantes un moyen stable, sûr, fiable et économique d'accéder aux ressources informatisées et aux

fait des recommandations

Mesure des résultats

2010-2011: 90 %

Estimation pour 2012-2013: 90 %

Objectif pour 2014-2015: 90 %

d) Nombre de programmes conjoints exécutés par les groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale en appui aux programmes du NEPAD au niveau régional

Mesure des résultats

2010-2011: 14 programmes exécutés conjointement

Estimation pour 2012-2013: 20 programmes exécutés conjointement

Objectif pour 2014-2015: 25 programmes exécutés conjointement

e) i) Couverture accrue des activités de la CEA à la radio, à la télévision et dans les médias en ligne, y compris les médias sociaux.

Mesure des résultats

2010-2011: 600 articles dans les médias

Estimation pour 2012-2013: 800 articles dans les médias

Objectif pour 2014-2015: 1000 articles dans les médias et 1000 personnes qui suivent la CEA sur Twitter et Facebook

ii) Utilisation accrue des produits d'information de la CEA

Mesure des résultats

2010-2011: 17 293 722 visites et téléchargements sur le Web

Estimation pour 2012-2013: 20 550 000 visites et téléchargements

Objectif pour 2014-2015: 22 500 000 visites et téléchargements et 1000 personnes qui suivent la CEA sur Twitter et Facebook

i) Mise en place et exécution abouties de la stratégie en matière de TIC.

Mesure des résultats

2010-2011: Mise au point et adoption de la stratégie en matière de TIC et exécution des projets

produits de savoir de la CEA.

f) Amélioration de la qualité et de la cohérence des documents et publications de la Commission tant en réduisant les émissions de carbone.

g) Mettre en place de nouveaux partenariats, renforcer ceux existants et élargir la base de ressources extrabudgétaires de la CEA

conformément à la stratégie.

Estimation pour 2012-2013: Exécution complète des projets et révision menée à bien du document stratégique relatif aux TIC.

Objectif pour 2014-2015: Exécution des projets conformément à la stratégie révisée.

f) i) Conception harmonisée des publications de la Commission

Mesure des résultats

2010-2011: révision menée à bien des modèles et approbation de ces modèles pour chaque publication

Estimation pour 2012-2013: Production de publications/documents utilisant les modèles révisés et approuvés

Objectif pour 2014-2015: Revoir les publications phares en fonction des nouvelles orientations données par la direction.

ii) Nombre d'arbres sauvés de l'abattage et réduction des émissions de carbone

Mesure des résultats

2010-2011: 25 000 rames de papier recyclé (= 1 246 arbres)

Estimation pour 2012-2013: 22 532 rames de papier recyclé (= 1 123 arbres)

Objectif pour 2014-2015: 20 064 rames de papier recyclé (= 1 000 arbres)

g) Partenariat fort et plus grande disponibilité de ressources prévisibles et à long terme

Mesure des résultats

2010-2011: 24 millions de dollars É.U. en ressources extrabudgétaires

Estimation pour 2012-2013: 43 592 980 dollars É.U. en ressources extrabudgétaires

Objectif pour 2014-2015: 54 millions de dollars É.U. en ressources extrabudgétaires

Facteurs externes

Le sous-programme atteindre les objectifs visés et donner les résultats escomptés si les parties prenantes s'acquittent de leurs responsabilités et de leurs obligations.

Produits

Les produits de l'exercice 2014-2015 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement économique:
- i) Service fonctionnel des quarante-septième et quarante-huitième sessions de la Conférence et du Comité d'experts (8);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport annuel de la CEA (2); rapport sur l'exécution du programme pour l'exercice 2014-2015 (1); projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2016-2017 (1); projet de cadre stratégique pour l'exercice 2016-2017 (1); documents thématiques (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire /ressources extrabudgétaires):
- i) Publications en série: Plan d'activité 2016-2018 (1); Rapport sur la coopération technique (rapport de 2013 en 2014 et rapport de 2014 en 2015);
 - ii) Publications isolées: questions économiques et sociales émergentes d'actualité (une en 2014 et une en 2015); rapport annuel sur l'assurance de la qualité à la CEA (2);
 - iii) Expositions, visites guidées, conférences: expositions y compris par interfaces à grand écran, communication, plaidoyer et marketing en appui aux grandes manifestations, séances d'information et présentations des publications phares et grandes publications de la CEA aux principales parties prenantes et aux médias (1);
 - iv) Plaquettes, brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation; fiches sur les partenaires de la CEA; documents d'orientation stratégique sur les grandes questions émergentes; production régulière de matériaux d'information à l'intention d'utilisateurs internes et externes (1); rédaction et publication de discours, tribunes libres, commentaires, articles au nom du Secrétaire exécutif (1); manuel sur l'assurance-qualité pour les produits et les services analytiques (1);
 - v) Communiqués et conférences de presse: organisation de conférences de presse et d'événements médiatiques en ligne par webcast pour le Secrétaire exécutif, les hauts fonctionnaires de la CEA and les représentants de l'ONU de passage (1); communiqués de presse en anglais et en français sur les réunions et activités de la CEA et sur les informations reçues du Département de l'information, d'autres organismes des Nations Unies et des institutions spécialisées (1);

- vi) Manifestations spéciales: neuvième Forum pour le développement de l'Afrique (1); forums des partenaires, conférence d'annonce de contributions(1); Journée des Nations Unies et autres commémorations (1);
- vii) Supports techniques: base de données reprenant les résultats de la recherche, qui serviront de matériau et d'intrant pour l'analyse des politiques et la prise de décision; fourniture de services organisationnels pour la conception, la mise à jour et l'entretien des sites Web interne et externe de la CEA en anglais et en français; production de CD, clefs USB et autres supports de stockage pour tous les grands rapports et événements (1);
- viii) Ressources audiovisuelles: moyens électroniques et audiovisuels, y compris la production d'interviews préenregistrés, podcasts, dépêches, documentaires et de longs métrages pour diffusion à la radio, à la télévision ou sur les médias sociaux en webcast en anglais, arabe ou français en rapport avec les publications phares et les grands produits thématiques et conférences de la CEA (1);
- ix) Contribution à des produits communs: programme thématique de renforcement des capacités des responsables africains de la communication, en collaboration avec la Commission de l'Union africaine, notamment les gens des médias, pour qu'ils rendent compte des positions du NEPAD, de la CEA et de la Commission de l'Union africaine sur le programme de développement et de transformation de l'Afrique (1);

c) Coopération technique (ressources extrabudgétaires):

Bourses de recherche et subventions: contribution de boursiers/chercheurs invités/stagiaires au programme de bourses de recherche pour établir et institutionnaliser une culture organisationnelle de la recherche (1);

d) Services de conférence, administration, contrôle (budget ordinaire/ ressources extrabudgétaires):

- i) Services de contrôle interne: évaluation des questions de gestion, de fonctionnement et de politiques (1);
- ii) Contrôle de la qualité: organisation du contrôle de qualité de quelques produits et services de la CEA (6);
- iii) Évaluations: évaluation de l'Accord financier conjoint pour 2013-2015 (1); organisation d'évaluations et auto-évaluations par thèmes, projets et programmes (6);
- iv) Examens de la gestion: service de réunions périodiques tenues pour évaluer l'exécution et la gestion du programme, y compris l'établissement de rapports sur

l'exécution du programme au niveau des sous-programmes; forums d'examen des projets financés dans le cadre de l'Accord financier conjoint (deux fois par an en 2014 et 2015); audits de qualité et rapport annuel sur la qualité à la CEA (6).

DIVISION DE LA POLITIQUE MACROÉCONOMIQUE

Sous-programme 1

Traduction non révisée

Section :	18. Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de compte :	6385
Sous-programme 1:	Politique macro-économique
Unité administrative :	Commission économique pour l'Afrique

La responsabilité de l'exécution du sous-programme revient à la Division de la politique macro-économique. Le sous-programme a pour objet essentiel d'accélérer la transformation des pays africains en les faisant passer de pays à faible revenu à pays à revenu intermédiaire. Un élément important de cette stratégie est de s'engager dans la recherche appliquée afin d'élaborer des recommandations pour aider les Etats membres à concevoir des politiques et programmes macro-économiques appropriés afin de réaliser une croissance forte, inclusive et durable écologiquement, créer des opportunités d'emplois et accélérer le processus de réduction de la pauvreté et le développement économique, la bonne gouvernance et la stabilité. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie exposée en détail au sous-programme 1 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2014 - 2015.

Objectif de l'organisation : promouvoir des politiques, des stratégies et des programmes en vue de la croissance durable et du développement économique.

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des Etats membres de concevoir des politiques économiques, des stratégies et des plans de développement national

b) Accroissement de la capacité des états membres de promouvoir le développement du secteur privé et de mobiliser des ressources intérieures et extérieures en faveur du développement

Indicateurs de succès

a) Accroissement du nombre de pays utilisant les modèles de prévision économique de la CEA dans la gestion macro-économique et dans les plans de développements national

Mesure des résultats :

Référence 2010 - 2011 : 0 pays

Estimation 2012 - 2013 : 0 pays

Cible 2014 - 2015 : 10 pays

b) (i) Accroissement du nombre d'Etats membres ayant mis en place des mécanismes pour une mobilisation accrue de ressources intérieures et/ou extérieures à la suite de travaux de recherche et de plaidoyer de la CEA.

Mesure des résultats :

Référence 2010 - 2011 : 0

Estimation 2012 - 2013 : 0

Cible 2014 - 2015 : 10

b) (ii) Accroissement du nombre d'Etats membres utilisant les travaux de recherche et de plaidoyer

de la CEA pour promouvoir le développement du secteur privé

Mesure des résultats :

Estimation :

Cible 2014 - 2015 : 10

c) Renforcement des capacités des Etats membres d'adopter des pratiques et des normes de bonne gouvernance ainsi que des pratiques du secteur public efficaces, transparentes et responsables

c) (i) Accroissement du nombre de pays africains utilisant le travail de la CEA pour améliorer les pratiques, politiques ou normes en matière de bonne gouvernance

Mesure des résultats :

Référence : 2010 - 2012:12

Estimation : 2012 - 2013:18

Cible : 2014 - 2015:24

c) (ii) Accroissement du nombre d'Etats membres adoptant des instruments ou des mécanismes pour améliorer la transparence et la responsabilité dans leurs opérations et dans l'exécution des services publics

Mesure des résultats :

Référence : 2010 - 2012:15

Estimation : 2012 - 2013:18

Cible : 2014 - 2015 : 22

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre son objectif et ses réalisations escomptées dans l'hypothèse que :

- i) les Etats membres et les décideurs nationaux soutiennent les efforts de la Commission et soient pleinement engagés à incorporer des politiques macro-économiques à leurs plan de développement national ;
- (ii) l'environnement macro-économique et politique global ne se détériorera pas ;
- et (iii) les gouvernements nationaux auront la volonté de poursuivre constamment des réformes institutionnelles et politiques ainsi que d'instaurer l'environnement propice afin que d'autres parties prenantes participent effectivement au processus de développement et de gouvernance.

Produits

Au cours de la période biennale 2014 - 2015, les produits suivants seront exécutés :

a) Service technique d'organes intergouvernementaux et d'experts (budget ordinaire) :

i) Documentation à l'intention des organes délibérants : rapports à la Conférence des ministres africains des finances, de la planification et du développement

économique sur l'évolution économique sociale récente en Afrique (une en 2014 et une en 2015).

- ii) Groupes spéciaux d'experts : Auto-évaluation externe du rapport économique sur l'Afrique (une en 2014 et une en 2015). Stratégie pour la mobilisation de ressources et d'investissement (une en 2014) ; Réunion consultative technique du MRDE(2014) ; auto évaluation externe du rapport sur les OMD (une en 2014 et une en 2015) ; examen du rapport sur la gouvernance en Afrique : promouvoir la gouvernance économique en Afrique (2015); Renforcement du développement du secteur privé (2014).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire /fonds extrabudgétaires) :
- i) Publications périodiques : Rapport économique sur l'Afrique (un en 2014 et un en 2015) ; Evaluation des progrès vers la réalisation des OMD en Afrique (une en 2014 et une en 2015).
 - ii) Publications non périodiques : Politiques pour la transformation économique (une en 2014); Stratégies de mobilisation des ressources et de l'investissement (une en 2015); corruption dans les marchés publics en Afrique (2015), corruption et gouvernance locale en Afrique (2014); Examen mutuel de l'efficacité du développement (une en 2014 et une en 2015) ; Rapport sur la gouvernance en Afrique : Promouvoir la gouvernance économique en Afrique (2015) ; et Renforcement du développement du secteur privé dans les pays africains(2014).
 - iii) Matériels techniques: Documents d'information sur les questions émergentes et les défis concernant la croissance et le développement de l'Afrique (3 en 2014 et 3 en 2015); dossiers périodiques sur des questions nouvelles (un en 2014 et un 2015).
 - iv) Contribution aux produits conjoints et service technique des réunions interinstitutions : Contribution à Situation et perspectives de l'économie mondiale (WSP/LINK) (une en 2014 et une en 2015) ; Examen mutuel de l'efficacité du développement (un en 2014 et un en 2015) ; Contribution à Perspectives économiques en Afrique (une en 2014 et une en 2015) ; Rapport du Secrétaire général sur les pays les moins avancés (une en 2014).
 - v) Lancement aux niveaux régional et international du Rapport économique sur l'Afrique (5 en 2014 et 5 en 2015); Congrès des économistes africains (un en 2015).
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
- i) Bourses et subventions : Chercheurs invités, boursiers et internes pour renforcer la capacité en matière d'analyse des questions et de la politique de développement (4);
 - ii) Projets sur le terrain : Renforcement du réseau des PME et des relations d'affaires dans certaines sous-régions (2014, 2015) ; Renforcement de la capacité d'élaboration de

politiques pour réaliser les OMD en Afrique et contribuer à l'élaboration du Programme de développement d'après 2015 (2014).

Division de l'intégration régionale et du commerce

SOUS-PROGRAMME 2

Chapitre:	18, Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de comptes:	6385
Sous-programme 2:	Intégration régionale et commerce
Unité administrative:	Commission économique pour l'Afrique

La responsabilité de l'exécution de ce sous-programme incombe à la Division de l'intégration régionale et du commerce. Dans ce sous-programme, l'accent sera mis sur: a) la recherche dans le domaine du commerce, en vue d'établir des directives et des choix pour l'Afrique concernant le commerce international, régional et bilatéral dans le cadre des relations multilatérales et de la coopération Nord-Sud et Sud-Sud, y compris le Programme de Doha pour le développement et les accords de partenariat économique. En outre, et dans le cadre du sous-programme, des panoplies d'outils et des directives fondées sur la recherche seront conçues qui visent à promouvoir les échanges intra-africains conformément au Plan d'action des États membres pour l'intensification du commerce intra-africain et à mettre en place la Zone de libre-échange continentale; b) des travaux d'analyse pour aider les États membres à mettre en œuvre l'initiative pour le développement industriel accéléré de l'Afrique (AIDA) et le Programme de développement des infrastructures en Afrique (PIDA), en particulier dans les domaines de la facilitation du commerce et des transports, des énergies propres et renouvelables, du rendement énergétique et du financement des infrastructures énergétiques; c) des travaux de recherche et d'analyse pour aider les États membres à formuler et à concevoir des politiques d'investissement favorables à une croissance durable et d) des travaux de recherche et d'analyse sur la sécurité alimentaire et les politiques foncières, qui visent à appuyer les efforts des États membres pour amorcer la transformation structurelle de l'agriculture et des économies rurales, dans une perspective de coopération et d'intégration régionales. Les activités seront exécutées conformément à la stratégie définie au sous-programme 2 du programme 15 du cadre stratégique pour la période biennale 2014-2015.

Objectif de l'Organisation: Encourager une coopération et une intégration régionales effectives entre les États membres.

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des États membres et des CER d'élaborer et d'exécuter des politiques et programmes dans le domaine du commerce intra-africain et du commerce international, ainsi que dans celui des négociations à l'appui de l'intégration régionale.

Indicateurs de succès

b) i) Augmentation du nombre de pays et de CER qui élaborent et exécutent des politiques ou des programmes dans le cadre de zones de libre-échange ou d'unions douanières au sein des communautés économiques régionales ou entre elles

Mesure des résultats:

2010-2011: 10 pays; 1 CER

Estimation pour 2012-2013: 18 pays; 2 CER

Objectif pour 2014-2015: 26 pays; 3 CER

ii) Augmentation du nombre de positions communes adoptées ou mises en œuvre par les États membres, avec l'aide des CER, dans le domaine du commerce international ou des négociations commerciales

Mesure des résultats:

2010-2011: Sans objet

Estimation pour 2012-2013: 10

Objectif pour 2014-2015: 15

b) Amélioration des capacités, aux niveaux national, sous-régional et régional, en vue d'élaborer et d'exécuter des politiques et des programmes efficaces dans les domaines de la sécurité alimentaire, de l'agriculture et de la gestion foncière

b) i) Augmentation du nombre d'États membres et de CER qui élaborent ou exécutent des politiques ou des programmes visant à atteindre la sécurité alimentaire

Mesure des résultats:

2010-2011: 4 pays; 1 CER

Estimation pour 2012-2013: 5 pays; 2 CER

Objectif pour 2014-2015: 6 pays; 5 CER

ii) Augmentation du nombre d'États membres et de CER qui élaborent ou exécutent des politiques ou des programmes traitant des questions de gestion foncière, sous l'influence des activités du sous-programme.

Mesure des résultats:

2010-2011: 10 pays; 0 CER

Estimation pour 2012-2013: 12 pays; 1 CER

Objectif pour 2014-2015: 15 pays; 2 CER

c) Renforcement de la capacité des États membres et des CER d'élaborer et d'exécuter des politiques et des programmes dans les domaines de l'industrialisation, de l'infrastructure, de l'énergie et de l'investissement

c) i) Augmentation du nombre d'États membres et de CER qui élaborent des politiques ou des programmes dans les domaines de l'industrialisation ou de l'infrastructure ou de l'énergie ou de l'investissement, sous l'influence des activités de recherche et de plaidoyer de la CEA.

Mesure des résultats:

2010-2011: 6 pays; 0 CER

Estimation pour 2012-2013: 8 pays; 1 CER

Objectif pour 2014-2015: 11 pays; 2 CER

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition : 1) que les communautés économiques régionales et les États membres soient disposés à appliquer les recommandations contenues dans les études analytiques et les publications du sous-programme; ii) que les États membres et les responsables politiques nationaux et régionaux continuent d'appuyer les efforts de la Commission portant sur la transversalisation des politiques d'intégration régionale, de commerce, d'infrastructure, de sécurité alimentaire et de gestion foncière dans leurs politiques nationales et régionales et iii) que les États membres et les partenaires de développement restent attachés aux principes fondamentaux et priorités figurant dans les textes adoptés à l'issue des grandes conférences et réunions au sommet sur la sécurité alimentaire et le développement durable.

Produits

Les produits de la période biennale 2014-2015 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Neuvième session du Comité de la coopération et de l'intégration régionales (1 en 2015);
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport au Comité de la coopération et de l'intégration régionales intitulé: rapport sur l'évolution de l'intégration, de l'infrastructure et du commerce régionaux africains (1 en 2014); rapport sur la situation de la sécurité alimentaire en Afrique (2014); rapport sur le développement et la promotion de chaînes de valeur de produits agricoles stratégiques pour la sécurité alimentaire et le développement durable en Afrique (2014); rapport sur les progrès accomplis en matière d'élaboration et de mise en œuvre de politique foncière en Afrique (2014) et rapport sur le contexte des accords d'investissement en Afrique (2014).
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: réunions de groupes spéciaux d'experts sur l'examen de la quatrième édition de *l'État de l'intégration régionale en Afrique* (1 en 2015); introduction au niveau local d'énergies renouvelables et de techniques à haut rendement énergétique en Afrique (1 en 2015), examen des systèmes de production de denrées alimentaires et agricoles stratégiques en Afrique (2015); politiques d'investissement et contexte des traités bilatéraux d'investissement en Afrique: implications pour l'intégration régionale (2015).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
 - i) Publication isolée: État de l'intégration régionale en Afrique VII (1 en 2015); Examen des politiques et des stratégies industrielles (1 en 2014); Enquête sur les structures des barrières tarifaires et non tarifaires au niveau régional (1 en 2015);

Étude sur les stratégies visant à introduire au niveau local des énergies renouvelables et des techniques à haut rendement énergétique en Afrique (1 en 2014); Systèmes de production de denrées alimentaires et agricoles stratégiques en Afrique (2015); Rapport sur la promotion de systèmes efficaces d'administration foncière et de gouvernance (2014), Examen des politiques d'investissement et du contexte des traités bilatéraux d'investissement en Afrique: implications pour l'intégration régionale (2014).

- ii) Contribution à des produits communs et services techniques des réunions interinstitutions: Contribution à l'examen décennal du Programme d'action d'Almaty (1 en 2014); Rapport à la Conférence au sommet de l'Union africaine sur la mise en œuvre de la Déclaration de l'UA sur les problèmes et enjeux fonciers en Afrique (2014).
 - iii) Supports techniques: brochures, fiches d'information, planches murales et pochettes de documentation: gestion de l'Observatoire de l'intégration régionale en Afrique (1 en 2014, 1 en 2015); élaboration de directives, de notes d'orientation et d'une panoplie d'outils sur l'intégration régionale, l'infrastructure et le commerce (1 en 2014, 1 en 2015); outils de formation sur des sujets liés à la gestion foncière (3 en 2014; 3 en 2015).
 - iv) Manifestation spéciale: Conférence sur les politiques foncières en Afrique (2015).
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Bourses et subventions: universitaires invités, chercheurs et stagiaires mis à contribution pour appuyer les activités du sous-programme dans les domaines du commerce, de la sécurité alimentaire, de l'agriculture, du foncier, de l'industrialisation, de l'infrastructure, de l'énergie et de l'investissement (3 en 2014 et 3 en 2015).
 - ii) Projets opérationnels: accroître la capacité des États membres et des communautés économiques régionales d'augmenter la part de l'Afrique dans le commerce international (par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique commerciale). Renforcer la capacité des États membres et des organisations régionales et sous-régionales d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques foncières en Afrique dans le cadre de l'initiative conjointe UA-CEA-BAD sur les politiques foncières (1 en 2014 et 1 en 2015). Politique et programme africains de transport (1 en 2014 et 1 en 2015)

Innovation, technologie et gestion des ressources naturelles de l'Afrique

SOUS-PROGRAMME 3

Chapitre:	18, Développement économique et social en Afrique
Numéro de compte:	6385
Sous-programme 3:	Innovation, technologie et gestion des ressources naturelles de l'Afrique
Unité administrative:	Commission économique pour l'Afrique

Ce sous-programme relève de la responsabilité générale de la Division des initiatives spéciales et portera essentiellement sur a) la recherche, l'élaboration des politiques et les travaux d'analyse à l'appui des États membres pour promouvoir l'utilisation d'innovations sociales, économiques et environnementales et de systèmes technologiques comme moteur de la croissance économique; b) la recherche et les travaux analytiques sur les ressources minérales et le développement dans le contexte de la Vision africaine des mines; c) la production de documents d'orientation à l'appui des efforts faits par les pays africains pour progresser vers une économie verte, ainsi qu'une évaluation de l'impact de l'utilisation de technologies vertes sur le développement; d) un appui aux États membres face aux problèmes posés par le changement climatique dans des secteurs clefs et la mise en place de plans et mécanismes appropriés pour tenir compte des priorités, des politiques, des stratégies et des programmes nationaux de développement. Les activités seront exécutées conformément à la stratégie détaillée au titre du sous-programme 4 du programme 15 du cadre stratégique pour l'exercice biennal 2014-2015.

Objectif du sous-programme: Promouvoir l'adoption et l'exécution d'initiatives spéciales qui appuieront les aspirations de l'Afrique en matière de développement économique, sociale et environnementale.

Résultats escomptés

a) Renforcement de la capacité des États membres et des communautés économiques régionales de créer et d'exploiter de nouvelles technologies et des innovations au service du développement

Indicateurs de success

a) i) Augmentation du nombre d'initiatives nationales, sous-régionales et régionales exploitant des technologies nouvelles et des innovations au service du développement avec l'Assistance de la CEA.

Mesure des résultats:

Estimation pour 2012-2013: 40

Objectif pour 2014-2015: 45

a) ii) Augmentation du nombre d'institutions et de réseaux d'innovateurs et d'inventeurs appuyés par les États membres et les communautés économiques régionales à la suite des activités de recherche et de plaidoyer de la CEA.

Mesure des résultats:

Valeurs de référence 2010-2011:

Estimation 2012-2013:

Objectif 2014-2015:

b) Renforcement de la capacité des États membres de formuler et de mettre en œuvre des réformes de leurs politiques de manière à parvenir à une transformation verte des secteurs clefs de l'économie, par une série d'options autonomes ciblées ou d'activités d'ensemble qui permettront l'intégration des ressources naturelles, de l'économie verte et du secteur des ressources minérales et donneront aux États membres les moyens de tirer un meilleur parti du secteur extractif.

c) Amélioration de la capacité des États membres et des organes intergouvernementaux d'intégrer la problématique du changement climatique dans les politiques, stratégies et programmes de développement.

b) i) Augmentation du nombre de pays ayant formulé ou mis en œuvre une réforme de leurs politiques de manière à parvenir à une transformation verte de secteurs clefs à la suite d'activités de recherche et de plaidoyer de la CEA.

b) ii) Augmentation du nombre de pays adoptant des politiques ou réglementations concernant la gestion des ressources minérales et se situant dans le droit fil de la Vision africaine des mines.

c) Augmentation du nombre d'États membres qui, aidés par le sous-programme, ont pris en compte le changement climatique dans leurs cadres et politiques de développement

Mesure des résultats:

Valeur de référence 2010-2011: 0

Estimation 2012-2013: 10

Objectif 2014-2015: 15

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition que: i) les gouvernements continuent d'axer les politiques de développement sur les technologies de l'information et de la communication et sur la science et la technologie; ii) les gouvernements accordent un rang de priorité élevé à la budgétisation des activités relatives aux TIC, à l'information géographique et à la science, la technologie et l'innovation au service du développement; et iii) les partenaires continuent d'accorder leur appui au Centre africain pour la mise en valeur des ressources minérales et au Centre africain pour la politique en matière de climat et à utiliser leurs travaux de recherche.

Produits

Les produits ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal:

a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):

i) Service fonctionnel des réunions: Réunion régionale africaine /Forum de haut niveau sur le développement durable (2015); neuvième session du Comité du développement durable (octobre 2015).

- ii) Documentation à l'intention d'organes délibérants: rapport à Réunion régionale africaine /Forum de haut niveau sur le développement durable (2014); rapport au Comité du développement durable (2014).
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts sur les questions suivantes: examen du Rapport sur le développement durable en Afrique (2014); examen du rapport sur les tendances de l'innovation et du savoir dans la mise en œuvre des politiques nationales de développement (2014); examen du rapport sur les politiques d'économie verte en Afrique (1 en 2015); examen du rapport sur l'élaboration d'un cadre pour l'enrichissement des minerais en Afrique (1 en 2014); examen du rapport sur la mise au point, le transfert et l'utilisation des technologies au service du développement durable en Afrique (2015); examen du rapport sur les pratiques optimales en matière de science, de technologie et d'innovation (2014); les moyens de mise en œuvre du développement durable en Afrique (2014).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
- i) Publications isolées: Rapport sur le développement durable en Afrique (2014); rapport de la Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique (1 en 2014; 1 en 2015); Tendances de l'innovation et du savoir dans la mise en œuvre des politiques nationales de développement (2014); Politiques d'économie verte en Afrique (1 en 2015); Élaboration d'un cadre pour pour l'enrichissement des minerais en Afrique (1 en 2014); Rapport sur la mise au point, le transfert et l'utilisation des technologies au service du développement durable en Afrique (2015); Pratiques optimales en matière de science, de technologie et d'innovation (2014); Moyens de mise en œuvre du développement durable en Afrique (2015).
 - ii) Documents techniques: Note d'orientation sur les moyens de mise en œuvre du développement durable en Afrique.
 - iii) Contribution à des produits conjoints et au service fonctionnel de réunions interinstitutions: contribution à la mise en œuvre de la Vision africaine des mines (1 en 2014); rapport régional sur les objectifs de développement durable; rapports sous-régionaux sur les objectifs de développement durable (5);
 - iv) Manifestation spéciale: Conférence sur les changements climatiques et le développement en Afrique;
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Bourses et subventions: universitaires, boursiers et stagiaires invités pour renforcer leurs capacités dans les questions de développement et d'analyse des

politiques (4); boursiers invités en rapport avec l'action de le CEA en matière de changements climatiques et de développement en Afrique (15).

- ii) Projets sur le terrain: Centre africain pour la mise en valeur des ressources minérales (1 en 2014, 1 en 2015); renforcement de la capacité des États membres et des entités régionales et sous-régionales d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques et des programmes concernant les changements climatiques et le développement par l'intermédiaire du Centre africain pour la politique en matière de climat (2014, 2015); promotion de la science, la technologie et l'innovation en Afrique.

Centre africain pour la statistique

SOUS-PROGRAMME 4

Chapitre:	18, Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de compte:	6385
Sous-programme 4:	Statistique
Unité administrative:	Commission économique pour l'Afrique

Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de la responsabilité du Centre africain pour la statistique. Le sous-programme vise à accroître la capacité statistique des pays africains de collecter, de compiler et d'utiliser des données statistiques de qualité, comparables et harmonisées pour suivre la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement et soutenir l'intégration régionale, y compris l'harmonisation des méthodes employées pour les recensements, les enquêtes, la comptabilité nationale, les classifications économiques et les indicateurs de réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, conformément aux méthodologies internationales telles que le Système de comptabilité nationale de 1993. Le sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 5 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

Objectif de l'organisation: Renforcer la production et l'exploitation de données statistiques de qualité aux fins de l'élaboration de politiques fondées sur les faits, de la mise en œuvre des programmes et du suivi et de l'évaluation des progrès accomplis dans la réalisation des objectifs de développement convenus aux niveaux national et international.

Réalisations escomptées

(a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et de diffuser des données statistiques de qualité à l'appui de leurs efforts de développement

(b) Plus grande disponibilité de données statistiques harmonisées et comparables à l'appui

Indicateurs de success

(a) (i) Augmentation du nombre de pays qui conçoivent et appliquent la version actuelle de la Stratégie nationale de développement de la statistique (SNDS)

Mesure des résultats:

Valeur de référence 2010-2011: 6

Estimation pour 2012-2013: 14

Objectif pour 2014-2015: 21

(a) (ii) Augmentation du nombre de pays ayant au moins trois valeurs de référence pour les 30 indicateurs de réalisation des OMD ou plus depuis 1990

Mesure des résultats:

Valeur de référence pour 2010-2011: 47

Estimation pour 2012-2013: 50

Objectif pour 2014-2015: 54

(b) Augmentation du nombre de pays pour lesquels la base de données statistiques

des efforts de développement aux niveaux national, régional et international

africaine comporte des ensembles comparables de données se rapportant à leur comptabilité nationale.

Mesure des résultats

Valeur de référence pour 2010-2011: 33

Estimation pour 2012-13: 38

Objectif pour 2014-2015: 44

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et obtenir les résultats escomptés si : i) les États membres continuent de mettre en place les ressources supplémentaires nécessaires pour mener régulièrement des opérations statistiques, des recensements, des enquêtes et la collecte de données administratives ; ii) les CER et les partenaires régionaux et internationaux conjuguent leurs efforts pour soutenir l'harmonisation des statistiques et le renforcement des capacités ; et iii) le Comité de coordination des activités statistiques en Afrique (qui regroupe la Banque africaine de développement (BAD), la Commission de l'Union africaine (CUA) et la Fondation pour le renforcement des capacités en Afrique) joue son rôle en améliorant la coordination statistique dans la région, en s'appuyant sur le Cadre stratégique régional de référence pour le renforcement des capacités statistiques en Afrique et la Charte africaine de la statistique.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Services fonctionnels pour les réunions:
 - 01) Quatrième session de la Commission africaine de statistique (2014) [1];
 - 02) Troisième Conférence des ministres africains responsables de l'état civil (2014) [1];
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants:
 - 01) *Quatrième session de STATCOM-Afrique*: mise en œuvre du SCN 2008 en Afrique (2014) [1]; rapport sur le développement de la statistique en Afrique (2014) [1]; rapport d'évaluation de la série de recensements de la population et de l'habitat de 2010 en Afrique (2014) [1]; méthodes de mesure du secteur informel (2014) [1];
 - 02) *Troisième Conférence sur l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil*: rapport sur le Programme africain d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil (APAI-CRVS) (2014) [1]

- iii) Groupes spéciaux d'experts: application des TIC dans l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil (2014) [1]; renforcement de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques en Afrique (2014) [1]; utilisation d'appareils mobiles pour la collecte de données (2014) [1]; statistiques de la comptabilité nationale et statistiques économiques de base (2014) [1]; indicateurs de développement durable (2015) [1]; validation externe des données statistiques (2014) [1] , (2015) [1]; intégration du genre dans les systèmes statistiques nationaux, (2015) [1]; information géographique volontaire (2014) [1].
 - iv) Assistance aux organes intergouvernementaux: appui fonctionnel : aux réunions de coordination du Comité africain de coordination des statistiques (CACCS) (2014) [1], (2015) [1]; au Comité des directeurs généraux des bureaux nationaux de statistique de l'Union africaine (2014) [1], (2015) [1]; au comité de coordination des activités statistiques relevant de l'ONU (2014) [1], (2015) [1]; aux réunions de coordination des Nations Unies sur les OMD, les statistiques du genre, les comptes nationaux, les recensements, l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil et les noms géographiques (2014) [1], (2015) [1]; aux programmes statistiques des communautés économiques régionales (2014) [1], (2015) [1];
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
- i) Publications isolées: Annuaire statistique pour l'Afrique (2014) [1], (2015) [1]; manuel relatif à l'utilisation des TIC dans l'enregistrement des faits d'état civil et l'établissement des statistiques de l'état civil (2014) [1], guide d'application pour le renforcement de l'organisation et de la gestion des systèmes statistiques en Afrique (2014) [1], directives pour l'utilisation des appareils mobiles aux fins de la collecte de données (2014) [1]; guide sur les méthodologies statistiques africaines concernant le secteur informel (2014) [1], manuel relatif à la compilation d'indicateurs de développement durable (2015) [1], manuel relatif à l'évaluation et à l'élaboration de programmes sur les statistiques du genre dans les pays (2014) [1]; participation des citoyens à la cartographie nationale (2014) [1].
 - ii) Supports techniques: élaboration de supports de formation en ligne sur les statistiques du genre (2014) [1], maintenance de bases de données statistiques et d'entrepôts de données d'Afrique (2014) [1], (2015) [1]; mise au point d'une base de données géospatiales et de services géospatiaux (2014) [1], (2015) [1]; mise au point de logiciels pour la compilation des statistiques économiques et des comptes nationaux (2014) [1]; (2015) [1]; supports pour le contrôle de la qualité des données (2014) [1].

- iii) Plaquettes, brochures, fiches d'information, planches murales, pochettes de documentation: affiches, communiqués de presse, DVD et matériel pour exposition afin d'appuyer les États membres dans la sensibilisation à la statistique (2014) [1], (2015) [1]; Bulletin africain de statistique (2014) [1], (2015) [1]; et livre de poche sur la statistique africaine (2014) [1], (2015) [1].
 - iv) Expositions, visites guidées et conférences: exposition sur les ressources statistiques et méthodologie à l'intention des bureaux nationaux de statistique, des agents responsables de l'enregistrement des faits d'état civil et de l'établissement des statistiques de l'état civil, des partenaires et des décideurs pendant les grandes manifestations statistiques [2].
- c) Coopération technique (budget ordinaire /fonds extrabudgétaires):
- i) Bourses d'études/de formation: des universitaires invités, des experts et des stagiaires mis à contribution pour appuyer les activités de la CEA en matière de développement de la statistique et de gestion des données [10].
 - ii) Projets opérationnels:
 - 01) Projet opérationnel sur l'amélioration de la disponibilité de données pour le développement de l'Afrique [1]
 - 02) Projet opérationnel sur l'appui à l'application du Plan de mise en œuvre pour l'Afrique de la Stratégie mondiale pour l'amélioration des statistiques agricoles et rurales. [1]
 - 03) Projet opérationnel sur le renforcement des capacités des États membres pour la mise en œuvre du SCN 2008 [1]
 - 04) Projet opérationnel sur le renforcement des capacités des pays pour le suivi des indicateurs de développement, l'accent étant mis en particulier sur l'amélioration des systèmes d'enregistrement des faits d'état civil et d'établissement des statistiques de l'état civil par la coopération interrégionale et le partage des connaissances [1]
 - 05) Mise en œuvre du cadre de référence géodésique africain (AFREF) [1].

RENFORCEMENT DES CAPACITÉS
SOUS-PROGRAMME 5

Traduction non révisée

Chapitre : 18, Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de compte : 6385
Sous-programme 5 : Renforcement des capacités
Unité administrative : Commission économique pour l'Afrique

La responsabilité de la mise en œuvre du sous-programme 5 incombe à la Division du renforcement des capacités. Durant l'exercice biennal, les activités menées par la CEA au titre du présent sous-programme visent à renforcer les capacités de la Commission de l'Union africaine (CUA), de l'Agence de planification et de coordination du NEPAD et du secrétariat du Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP) dans le cadre du programme décennal des Nations Unies pour le renforcement des capacités de l'Union africaine.

Objectif de l'organisation : renforcer l'appui apporté à l'Union africaine et à son nouveau partenariat pour le développement de l'Afrique.

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité de la Commission de l'Union africaine d'accélérer la mise en œuvre des priorités, notamment le NEPAD.

b) Renforcement de la capacité régionale et nationale de concevoir, mettre en œuvre et suivre les politiques et programmes dans les domaines de l'analyse macro-économique, de l'industrialisation, de la planification du développement et de la gestion des ressources naturelles.

Indicateurs de succès

a) Nombre accru de projets ou programmes achevés grâce à l'aide de la CEA dans le cadre de mise en œuvre des priorités du NEPAD.

Mesure des résultats

2010-2011: 5

Estimation pour 2012-2013: 10

Objectif pour 2014-2015: 15

b) Nombre accru d'États membres qui appliquent les politiques macro-économiques et sectorielles, un accent particulier étant mis sur l'industrialisation et la gestion des ressources naturelles, grâce aux travaux de consultation technique de la CEA.

Mesure des résultats

2010-2011: 5

Estimation pour 2012-2013: 10

Objectif pour 2014-2015: 15

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition que : i) les communautés économiques régionales et les États membres soient disposés à mettre en œuvre les recommandations découlant de l'appui au sous-programme du secrétariat de la CUA, de l'APCN et du MAEP ; ii) les États membres et les responsables politiques nationaux et régionaux

continuent d'appuyer les efforts de la CUA en matière de prise en compte de l'intégration régionale, du commerce, des infrastructures et de la mise en valeur des ressources naturelles dans leurs politiques nationales et régionales ; et iii) les gouvernements nationaux soient disposés à se soumettre au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2014-2015, seront les suivants :

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire)
 - i) Groupes spéciaux d'experts : examen du rapport sur la gestion de la diversité dans le processus MAEP (2015); examen du rapport sur l'intégration de la gouvernance des secteurs d'extraction dans le processus MAEP(2015); examen du rapport sur la première question d'actualité relative au programme d'intégration de l'UA (2014); examen du rapport sur la deuxième question d'actualité relative au programme d'intégration de l'UA (2015).
 - ii) Assistance aux représentants et aux rapporteurs: appui fonctionnel aux réunions des organisations intergouvernementales et aux organismes régionaux (8 en 2014; 8 en 2015).
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
 - i) Publications isolées : rapport sur la gestion de la diversité dans le processus MAEP (2014); rapport sur l'intégration de la gouvernance des secteurs d'extraction dans le processus MAEP (2014); rapport sur la première question d'actualité relative au programme d'intégration de l'UA (2014); rapport sur la deuxième question d'actualité relative au programme d'intégration de l'UA (2014).
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
 - i) Services consultatifs : services consultatifs à la demande, mis à la disposition de la CUA, des États membres, des CER et des organisations intergouvernementales en matière de politique économique et de planification du développement dans le cadre du NEPAD et du Programme décennal des Nations Unies pour le renforcement des capacités de l'UA , l'accent étant mis particulièrement sur l'analyse macro-économique, l'industrialisation et le commerce, la planification du développement, la gestion des ressources naturelles, le développement social, l'infrastructure, l'énergie, la science et la technologie et l'économie rurale et l'agriculture (20).
 - ii) Projets sur le terrain: Appui institutionnel aux États membres, aux CER, à l'UA et ses organes.

**PARITÉ ET PARTICIPATION
DES FEMMES AU DÉVELOPPEMENT**

Sous-programme 6

Chapitre: 18, Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de compte: 6385
Sous-programme 6: Parité et participation des femmes au développement
Organisation: Commission économique pour l'Afrique

Les activités du présent sous-programme, fondées sur le sous-programme 6 du programme 15 du Plan-programme biennal pour la période 2014-2015, relèvent de la responsabilité du Centre africain pour le genre et le développement social.

Objectif de l'organisation: Promouvoir l'égalité entre les sexes et améliorer la situation des femmes dans le contexte de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing

Réalisations escomptées

a) Renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales d'honorer les obligations de tenir compte des considérations d'égalité des sexes et d'autonomiser les femmes et d'en rendre compte, et de s'attaquer aux questions émergentes qui ont une incidence sur les femmes

b) Renforcement des capacités des États membres et des communautés économiques régionales d'intégrer les considérations d'égalité des sexes dans les politiques et les programmes nationaux

Indicateurs de succès

a) Nombre accru d'états membres et de communautés économiques régionales rendant compte de progrès accomplis dans la mise en œuvre des obligations de tenir compte des considérations d'égalité des sexes et d'autonomiser les femmes comme convenu dans la Déclaration et le Programme d'action de Beijing.

Mesure des résultats:

Estimation pour 2012-2013: 10

Objectif pour 2014-2015: 15

b) Nombre accru d'États membres et de communautés économiques régionales utilisant les connaissances obtenues grâce à l'Indicateur du développement et des inégalités entre les sexes en Afrique, aux statistiques du genre, aux modèles économiques intégrant les considérations d'égalité des sexes, à l'Observatoire africain des droits de la femme et au réseau électronique pour les mécanismes et organismes de promotion de l'égalité des sexes en Afrique pour prendre en compte les considérations d'égalité des sexes.

Mesure des résultats:

Estimation pour 2012-2013: 18

Objectif pour 2014-2015: 20

Facteurs externes

Traduction non révisée

Les objectifs et les résultats escomptés du sous-programme devraient être atteints si: a) les États membres et les décideurs nationaux appuient ses activités et coopèrent pleinement à la prise en compte des considérations d'égalité des sexes et à la mise en œuvre de politiques et de stratégies en faveur de cette égalité en allouant des ressources humaines et financières suffisantes; b) les États membres, agissant par l'intermédiaire de leurs institutions nationales, fournissent des données solides pour appuyer les efforts du Centre africain pour le genre et le développement social de la CEA; c) les moyens d'assurer la mise en œuvre et le suivi des activités du Centre aux niveaux national et sous-régional sont suffisants; d) les partenaires de développement honorent les engagements qui ont été pris et maintiennent leur appui.

Produits:

- a) Services pour les organes intergouvernementaux et des groupes d'experts
 - i) Services fonctionnels pour des réunions: première session du Comité du genre et du développement social (CGSD) en 2015.
 - ii) Documentation à l'intention d'organes délibérants: Rapport au CGSD sur les travaux du sous-programme et les activités prévues; Rapport au CGSD sur l'application des recommandations de la Conférence de Beijing +20 en utilisant les outils mis au point par le sous-programme; Rapport sur l'élaboration des comptes satellites nationaux de la production des ménages.
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts: examen et validation externes du Rapport sur les femmes en Afrique (2014); validation externe de la Trousse d'outils en matière de statistiques ventilées par sexe (2015); examen et validation du Recueil de pratiques optimales en matière d'intégration du genre (2014).
- b) Autres activités de fond
 - i) Publications isolées: Trousse d'outils en matière de statistiques ventilées par sexe (2014) Recueil de pratiques optimales en matière d'intégration du genre (2014); Rapport sur les femmes en Afrique (2014).
 - ii) Activités techniques: Observatoire africain des droits de la femme; réseau électronique pour le partage de l'information et le plaidoyer des mécanismes et organismes de promotion de l'égalité des sexes.
- c) Coopération technique
 - i) Stages et bourses (6): contribution de chercheurs invités, de boursiers et de stagiaires aux activités: chercheurs (4) pour renforcer la base de connaissances sur les questions de participation des femmes au développement en Afrique; boursiers (2) pour travailler sur la modélisation macroéconomique tenant compte des considérations d'égalité des sexes et les questions de politique

ainsi que les statistiques de genre ; et des stagiaires autant que nécessaire pour appuyer les activités du sous-programmes.

- ii) Projets opérationnels: Suivi des instruments régionaux et mondiaux au moyen de l'Indicateur de développement et des inégalités entre les sexes en Afrique (IDISA) et autres outils mis au point par le sous-programme et utilisés par les États membres; suivi des instruments régionaux et mondiaux auxquels les États membres se sont engagés et sont signataires, au moyen des outils mis au point par le sous-programme; recherche, plaidoyer et renforcement des capacités sur la dimension genre du changement climatique en Afrique; Observatoire africain des droits de la femme; travaux de recherche et analytiques sur l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes pour l'élaboration des politiques et des programmes en utilisant les outils élaborés par le sous-programme; et la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les activités de la CEA de façon à générer des produits sectoriels et des produits du savoir propres à permettre aux états membres de promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes en Afrique.

Activités sous-régionales pour le développement en Afrique du Nord

SOUS-PROGRAMME 7.1

Chapitre :	18, Développement économique et social (Compte de l'Afrique)
Numéro de groupe de compte :	6385
Composante 1 du sous-programme 7 :	Activités sous-régionales pour le développement en Afrique du Nord
Unité administrative :	Commission économique pour l'Afrique

Cette composante du sous-programme sera mise en œuvre par le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique du Nord, qui s'occupe des sept pays suivants: Algérie, Égypte, Libye, Maroc, Mauritanie, Soudan et Tunisie.

Objectif de l'Organisation: Renforcer la capacité de formuler des plans et des politiques reposant sur des données factuelles, en appui à la transformation économique et sociale dans la sous-région d'Afrique du Nord.

Réalisations escomptées

Indicateurs de success

a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et de diffuser en temps voulu des statistiques et des analyses de politiques de qualité en appui des priorités nationales et sous-régionales de développement.

a) Augmentation du nombre de profils de pays établis ou actualisés en exploitant des données statistiques actualisées de qualité fournies par les États membres

Mesure des résultats

2010-2011: 0

Estimation pour 2012-2013: 4

Objectif pour 2014-2015: 8

b) Renforcement de la capacité de l'Union du Maghreb arabe et d'autres acteurs sous-régionaux d'accélérer la conception ou la mise en œuvre des initiatives sous-régionales.

b) Augmentation du nombre d'initiatives régionales conçues ou mises en œuvre par l'Union du Maghreb arabe ou d'autres acteurs sous-régionaux avec l'appui de la CEA.

Mesure des résultats

2010-2011: 0

Estimation pour 2012-2013: 1

Objectif pour 2014-2015: 3

Facteurs externes

Cette composante devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées à condition que : i) les États membres et les CER maintiennent leurs engagements et leur appui au BSR-AN ; ii) les États membres retrouvent la stabilité politique ; iii) les États membres et les CER accélèrent la mise en œuvre du programme d'intégration régionale en allouant davantage de ressources et en facilitant le fonctionnement des organes de décision des CER concernées ; et iv) les partenaires de développement allouent davantage de ressources extrabudgétaires pour répondre à la demande croissante des États membres (qui mettent en œuvre la transformation politique et sociale) et des CER relative au renforcement des capacités et à l'appui technique.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants:

- a) Services pour des organes intergouvernementaux et des organes d'experts
 - i) Services fonctionnels pour deux réunions du Comité intergouvernemental d'experts (une en 2014 et une en 2015);
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: Deux rapports de situation sur les programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région (un en 2014 et un en 2015); deux rapports annuels sur les activités de la CEA en Afrique du Nord (un en 2014 et un en 2015); rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique du Nord.
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts: chaînes de valeur régionales pour la diversification et la valeur ajoutée en Afrique du Nord (2014) ; stratégie pour une économie verte durable en Afrique du Nord (2014).
- b) Autres services fonctionnels
 - i) Publications en série : profils de pays (4 en 2014 et 4 en 2015) ;
 - ii) Publications isolées : rapport sur les chaînes de valeur pour la diversification et la valeur ajoutée en Afrique du Nord (2014) ; stratégies pour une économie verte durable en Afrique du Nord (2014) ; facilitation des transports et du commerce internationaux en Afrique du Nord (2014).
 - iii) Événements spéciaux : forum sur le développement en Afrique du Nord (2015).
 - iv) Supports techniques : Site Web d'information
 - v) Services fonctionnels apportés aux réunions interorganisations : deux réunions consultatives en appui aux activités du MCR (une en 2014 et une en 2015) ;
- c) Coopération technique
 - i) Services consultatifs ; 10 missions consultatives à la demande des États membres, de l'Union du Maghreb arabe (UMA) et d'autres organisations intergouvernementales sous-régionales sur des questions institutionnelles et thématiques ayant trait à la transformation économique et sociale des États membres de l'Afrique du Nord. Bien que les missions consultatives soient fonction de la demande, une attention particulière sera accordée aux demandes correspondant aux domaines prioritaires d'intervention de la CEA et conformes aux réalisations escomptées pour la période biennale ;
 - ii) Projets sur le terrain : appui fourni à l'UMA pour l'élaboration d'une stratégie soucieuse de l'égalité entre les sexes ; appui à la mise en œuvre du plan d'action du Maghreb pour lutter contre la désertification.

Activités sous-régionales pour le développement en Afrique de l'Ouest

SOUS-PROGRAMME 7.2

Chapitre : 18, Développement économique et Social en Afrique
Numéro de groupe de compte : 6385
Sous- programme 7 composante 2 : Activités sous- régionales pour le développement en Afrique de l'Ouest
Unité administrative : Commission économique pour l'Afrique

Objectif de l'organisation: Renforcer la capacité de formuler des plans et des politiques reposant sur des données factuelles, en appui à la transformation économique et sociale dans la sous- région d'Afrique de l'Ouest.

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et diffuser en temps voulu des statistiques de qualité en appui aux priorités de développement nationales et sous-régionales.

(b) Renforcement de la capacité de la CEDEAO et l'UEMOA d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales

Indicateurs de résultats

a) Augmentation du nombre de profils de pays établis ou mis à jour à l'aide de données statistiques actualisées de qualité communiquées par les États membres.

Mesure des résultats:

2010-2011: 0

Estimation pour 2012-2013: 4

Objectif pour 2014-2015: 8

(b) Augmentation du nombre d'initiatives concertées au niveau régional mises en œuvre par la CEDEAO et l'UEMOA, avec l'aide de la CEA

Mesure des résultats :

2010-2011 : 10

Estimation pour 2012-2013 : 12

Objectif pour 2014-2015 : 10

Facteurs externes :

Atteindre les objectifs fixés et aboutir aux réalisations escomptées repose sur les hypothèses suivantes: i), les États membres et les responsables politiques nationaux appuient les efforts déployés au titre du sous-programme et apportent leur pleine collaboration pour renforcer le programme de l'intégration régionale et la mise en œuvre des politiques et stratégies en mobilisant des ressources humaines et financières suffisantes ; ii) le partenariat et la collaboration avec l'UA, la BAD, la CEDEAO, l'UEMOA, le NEPAD, d'autres organisations intergouvernementales, le secteur privé, le milieu universitaire et le système des Nations Unies continuent d'être intensifiés par toutes les parties prenantes et institutions concernées ; iii) les partenaires de développement extérieurs continuent à renforcer et à accroître le soutien au financement des programmes et des activités opérationnels; et iv) les partenaires d'appui au développement harmonisent leurs politiques et programmes pour soutenir les efforts nationaux et sous-régionaux de développement économique et social en Afrique de l'Ouest.

Produits

- a) Services d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (Budget ordinaire)
- i) Services Fonctionnels des réunions : la session annuelle de la Commission intergouvernementale d'Experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Ouest (8).
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: rapport intérimaire sur la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux, notamment le NEPAD, les Objectifs du Millénaire pour le développement et d'autres initiatives spéciales dans la sous-région (2014 et 2015) ; rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Ouest (2014 et 2015) ; Rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique de l'Ouest.
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts: suivi des progrès en matière de politique macroéconomique et de convergence institutionnelle en Afrique de l'Ouest (2015) ; évaluation de l'intégration des infrastructures en Afrique de l'Ouest en vue du renforcement de la zone sous-régionale de libre-échange (2015).
 - (iv) Assistance aux représentants et aux rapporteurs ; réunion annuelle du Mécanisme de coordination sous-régionale (MCSR) du système des Nations Unies pour l'appui à l'Union africaine et son programme NEPAD (2015) ; appui fonctionnel aux activités des équipes de pays des Nations Unies et à d'autres activités interinstitutions de l'ONU (2014 et 2015);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)
- i) Publications en série : profils de pays (4 en 2014; 4 en 2015)
 - ii) Publications isolées : Suivi des progrès en matière de politique macroéconomique et de convergence institutionnelle en Afrique de l'Ouest (2014) ; évaluation de l'intégration des infrastructures en Afrique de l'Ouest en vue du renforcement de la zone sous-régionale de libre-échange (2014) ;
 - iii) Supports techniques : Tenue de la base des données statistiques de l'Afrique de l'Ouest (2015) ; réseaux de connaissances virtuels et gestion des espaces de travail thématiques des communautés de pratique (2015) ; observatoire sur l'intégration régionale en Afrique de l'Ouest (2014).

- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
- i) Services consultatifs : services consultatifs à la demande, aux États membres, à la Communauté économique des États de l'Ouest (CEDEAO), à l'Union économique et monétaire ouest-africaine (UEMOA) et à d'autres organisations sous-régionales et intergouvernementales sur les questions institutionnelles et sectorielles ayant trait à la consolidation de l'intégration régionale et du développement durable en Afrique de l'Ouest (10).
 - ii) Projets sur le terrain : renforcement des institutions de la CEDEAO, de l'UEMOA, de l'Union du fleuve Mano et d'autres organisations intergouvernementales (2015)

**ACTIVITÉS SOUS-REGIONALES POUR LE DÉVELOPPEMENT
EN AFRIQUE CENTRALE**

Sous-programme 7.3

Section	18. Développement économique et social en Afrique
Nombre de groupe de compte	6385
Sous-programme 7 Composante 3 :	Activités sous-régionales pour le développement en Afrique centrale
Unité administrative	Commission économique pour l'Afrique

Objectif de l'Organisation : Renforcer la capacité d'élaborer des plans et politiques reposant sur des faits en appui à la transformation économique et sociale dans la sous-région de l'Afrique centrale

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et de diffuser des statistiques de qualité et ponctuelles en appui aux priorités de développement nationales et sous-régionales

b) Renforcement de la capacité de la CEMAC et de la CEEAC d'accélérer la mise en œuvre d'initiatives sous-régionales

Indicateurs de succès

Nombre accru de profils de pays établis ou actualisés à l'aide de données statistiques de qualité et ponctuelles fournies par les États membres.

Mesure des résultats :

Référence : 2010-2011 : 0

Estimation : 2012-2013 : 4

Cible : 2014-2015 : 8

b) Nombre accru d'initiatives convenues au plan régional mises en œuvre pour la CEMAD (et la CEEAC avec le concours de la CEA)

Mesure des résultats

Référence : 2010-2011 : 3

Estimation : 2012-2013 : 3

Cible : 2014-2015 : 4

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre son objectif et les résultats escomptés dans l'hypothèse suivante : i) Il y a la stabilité politique, notamment dans les pays sortant de conflit ; ii) les OIG et ONG appuient le NEPAD et ont la volonté de renforcer la coopération entre elles-mêmes avec le soutien du bureau sous-régional de la CEA ; iii) des ressources financières suffisantes sont mises à la disposition du Bureau pour appuyer la demande générée par son travail analytique et ses services consultatifs dans le cadre du Programme pluriannuel ; et iv) les CER, États membres et d'autres bénéficiaires honorent leurs engagements à temps et efficacement dans les activités conjointes avec le Bureau sous-régional de la CEA en Afrique centrale.

Produits

Durant la période biennale 2014-2015, les produits suivants seront exécutés :

- a) Service technique des organes intergouvernementaux et d'experts (budget ordinaire) :
 - i) Service technique de réunions : session annuelle du Comité intergouvernemental d'experts (CIE) du Bureau sous-régional en Afrique centrale (une en 2014 et une en 2015)
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants : Rapport annuel sur le travail de la CEA en Afrique centrale (une en 2014 et une en 2015) ; Rapport intérimaire sur les programmes régionaux et internationaux ainsi que d'autres initiatives spéciales dans la sous-région (une en 2014 et une en 2015) ; Rapport sur la mise en œuvre d'initiatives sous-régionales en Afrique centrale.
 - iii) Groupes spéciaux d'experts : Exploiter le potentiel des industries extractives pour la transformation structurelle en Afrique centrale (2014) ; Améliorer le climat des affaires d'Afrique centrale (2015) ; Progrès et perspectives pour la convergence macroéconomique dans la sous-région de l'Afrique centrale (2015) ;
 - iv) Assistance aux organes intergouvernementaux et/ou représentants/rapporteurs des Nations Unies : réunion du mécanisme de coordination sous-régionale (SRCM) pour un appui de l'ensemble des Nations Unies au travail des équipes de pays des Nations Unies ainsi qu'au travail des groupes thématiques du Mécanisme de coordination régionale des Nations Unies pour l'Afrique (RCM-Afrique) (2014) ;
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires) :
 - i) Publications périodiques : Profils de pays (4 en 2014 ; 4 en 2015) ;
 - ii) Publications non périodiques : Rapport sur l'exploitation du potentiel d'industries extractives pour la transformation structurelle en Afrique centrale (2014), rapport sur l'amélioration du climat des affaires d'Afrique centrale (2015) ; rapport sur les progrès et perspectives pour la concurrence macroéconomique dans la sous-région de l'Afrique centrale (2015) ;
 - iii) Manifestations spéciales : Forum sur l'intégration de l'économie verte dans les politiques de développement en Afrique centrale (2014) ;
 - iv) Matériels techniques : Maintenance de l'Observatoire sur l'intégration régionale en Afrique centrale ; maintenance de la base de données statistiques de l'Afrique

centrale ; réseaux de croissance virtuelles et gestion des espaces de travail thématiques pour les communautés de pratique (3) ;

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extraordinaire) :

- i) Services consultatifs : Services consultatifs, à leur demande aux États membres, à la Communauté économique des États de l'Afrique centrale (CEEAC), à la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) ; à d'autres organisations intergouvernementales et ONG sous-régionales (6) ;
- ii) Projets sur le terrain : Évaluation et amélioration de la sécurité routière en Afrique centrale (2015).

Activités sous-régionales en faveur du développement en Afrique de l'Est

Sous-programme 7.4

Section: **18, Développement économique et social en Afrique**

Numéro de groupe de comptes: **6385**

Sous-programme 7- composante4 Activités sous-régionales pour le développement en Afrique de l'Est

Unité administrative: **Commission économique pour l'Afrique**

Objectif de l'Organisation: Renforcer la capacité des États membres d'élaborer des politiques et des plans fondés sur des faits en appui à la transformation économique et sociale de la sous-région d'Afrique de l'Est

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et de diffuser des données statistiques de qualité et actualisées pour appuyer les priorités de développement nationales et sous-régionales

b) Renforcement de la capacité de la Communauté de l'Afrique de l'Est et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales

Indicateurs de succès

a) Augmentation du nombre de profils de pays élaborés et mis à jour en utilisant des statistiques de qualité et actualisées fournies par les États membres

Mesure des résultats:

2010-2011: 0

Estimation pour 2012-2013: 4

Objectif pour 2014-2015: 8

b) Nombre accru d'initiatives adoptées au niveau régional qui sont appliquées par la Communauté de l'Afrique de l'Est et l'Autorité intergouvernementale pour le développement, avec l'assistance de la CEA

Mesure des résultats:

2010-2011: 3

Estimation pour 2012-2013: 4

Objectif pour 2014-2015: 5

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs et aboutir aux réalisations escomptées si: i) les États membres mettent effectivement en œuvre les mesures communes et les mécanismes institutionnels convenus; ii) les partenaires continuent d'apporter leur soutien et sont prêts à renforcer leur coopération avec le Bureau sous-régional en Afrique de l'Est et iii) des ressources financières suffisantes sont mises à la disposition de la Commission pour ses activités opérationnelles au niveau des pays et de la sous-région.

Produits

Les produits de la période biennale 2014-2015 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Service technique de réunions du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est (1 en 2014 et 1 en 2015) et du Mécanisme de coordination sous-régional (1 in 2014 et 1 in 2015).
 - ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapport annuel sur les travaux de la CEA en Afrique de l'Est, notamment sur l'état d'avancement de l'exécution du Plan d'activités du Mécanisme de coordination sous-régional 2013-2017 (1 en 2014 et 1 en 2015); rapport sur l'état d'avancement de la mise en œuvre des programmes régionaux et internationaux et d'autres initiatives spéciales menées dans la sous-région (1 en 2014 et 1 en 2015); rapport sur la mise en œuvre des initiatives sous-régionales en Afrique de l'Est (1 en 2014 et 1 en 2015).
 - iii) Réunions de groupes spéciaux d'experts: Mobiliser de nouveaux partenariats en matière de commerce et d'investissement en faveur de la diversification en Afrique de l'Est: le rôle des marchés émergents (2014); Promouvoir l'intégration régionale pour renforcer la cohésion sociale (2014).
- b) Autres activités de fond
 - i) Publications en série: Profil des pays (4 en 2014; 4 en 2015).
 - ii) Publications isolées: Mobiliser de nouveaux partenariats en matière de commerce et d'investissement en faveur de la diversification en Afrique de l'Est: le rôle des marchés émergents (2014); Promouvoir l'intégration régionale pour renforcer la cohésion sociale (2014).
 - iii) Services fonctionnels pour les réunions interinstitutions: appui technique aux travaux des équipes de pays des Nations Unies et du Mécanisme de coordination sous-régional (MCSR).
 - iv) Outils techniques: quatre bulletins d'information électroniques sur les principales activités du Bureau sous-régional en Afrique de l'Est et de l'Observatoire de l'intégration régionale, sur les réseaux de savoir virtuels et la gestion des espaces thématiques des communautés de pratique.
- c) Coopération technique
 - i) Services consultatifs: fourniture de neuf (9) services consultatifs, sur demande, aux États membres, aux CER, aux organisations intergouvernementales et aux organisations de la société civile sur les questions institutionnelles et sectorielles afin de soutenir la croissance pour tous et favoriser la transformation économique et sociale en Afrique de l'Est.
 - ii) Un projet opérationnel sur la viabilité des technologies fondées sur des énergies renouvelables en Afrique de l'Est.

Activités sous-régionales pour le développement en Afrique australe

SOUS-PROGRAMME 7.5

Section: 18, Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de compte: 6385
Sous-programme 7 Élément 5 Activités sous-régionales pour le développement en Afrique australe
Unité administrative: Commission économique pour l'Afrique

Objectif de l'Organisation: Renforcer la capacité d'élaborer des plans et des politiques fondés sur les faits en appui à la transformation économique et sociale dans la sous-région de l'Afrique australe

Réalisations escomptées

a) Renforcement de la capacité des États membres de produire et de diffuser en temps voulu des statistiques de qualité à l'appui des priorités de développement définies aux niveaux national et sous-régional

b) Renforcement de la capacité des États membres, du COMESA et de la SADC d'accélérer la mise en œuvre des initiatives sous-régionales

Indicateurs de succès

a) Augmentation du nombre de fiches signalétiques de pays établies ou mises à jour sur la base de statistiques de qualité fournies en temps voulu par les États membres.

Mesure des résultats:

Valeur de référence 2010-2011: 0

Estimation 2012-2013: 4

Objectif 2014-2015: 8

b) Augmentation du nombre d'initiatives adoptées au niveau régional mises en œuvre par les États membres, le COMESA et la SADC avec l'aide de la CEA

Mesure des résultats:

Valeur de référence 2010-2011: 0

Estimation 2012-2013: 3

Objectif 2014-2015: 7

Facteurs externes

Le degré de succès obtenu dans l'exécution du programme dépendra de: i) la capacité des institutions partenaires et des utilisateurs finaux; ii) du degré de participation des utilisateurs finaux et iii) des ressources mises à la disposition du Bureau sous-régional pour renforcer l'assistance technique et la sensibilisation des États membres et des communautés économiques régionales.

Produits

Les produits ci-après seront fournis au cours de l'exercice biennal 2014-2015:

a) Services pour des organes intergouvernementaux et des réunions d'experts (budget ordinaire):

Traduction non révisée

- i) Services fonctionnels pour des réunions: sessions annuelles du Comité intergouvernemental d'experts du Bureau sous-régional en Afrique australe (une en 2014 et une en 2015);
 - ii) Documents à l'intention d'organes délibérants: rapport annuel sur l'activité de la CEA en Afrique australe (1) en 2014 et (1) en 2015); rapport d'étape sur les programmes régionaux et internationaux et autres initiatives spéciales dans la sous-région (1) en 2014 et (1) en 2015); rapport sur l'exécution des initiatives sous-régionales en Afrique australes (1) en 2014 et (1) en 2015).
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: intégration régionale: question d'actualité relative à la gestion des ressources naturelles en Afrique australe (1) 2014; politiques et programmes macroéconomiques et sectoriels: question d'actualité relative à la sécurité alimentaire et au développement agricole en Afrique australe (1) 2015;
 - iv) Assistance aux organes intergouvernementaux, aux représentants et aux rapporteurs des Nations Unies: réunions annuelles du mécanisme de coordination sous-régionale de l'appui du système des Nations Unies à l'Union africaine et au NEPAD, (1) en 2014 et (1) en 2015); appui fonctionnel à l'activité des équipes de pays des Nations Unies et des groupes thématiques du MCR-Afrique, biannuel (2);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
- i) Publications en série: Fiches signalétiques de pays (4) en 2014; (4) en 2015);
 - ii) Publications isolées: intégration régionale: question d'actualité relative à la gestion des ressources naturelles en Afrique australe (1) 2014; politiques et programmes macroéconomiques et sectoriels: question d'actualité relative à la sécurité alimentaire et au développement agricole en Afrique australe (1) 2015;
 - iii) Supports techniques: renforcement du partage de l'information et du savoir en Afrique australe: observatoire de l'intégration régionale en Afrique australe (1); Réseaux de savoir virtuels et gestion d'espaces de travail thématiques pour les communautés de pratique (1); site Web d'information sur les activités du Bureau sous-régional (1); tenue à jour de la base de données statistiques de l'Afrique australe (1);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/ressources extrabudgétaires):
- i) Services consultatifs: fourniture de services consultatifs sur demande aux États membres, à la SADC, au COMESA, aux organisations intergouvernementales et aux organisations de la société civile en vue de la mise en œuvre des activités du programme pluriannuel avec la SADC et le COMESA ainsi que sur les questions de développement prioritaires pour le renforcement de l'intégration régionale en Afrique australe dans le contexte du Programme décennal pour le

renforcement des capacités de l'Union africaine, du MAEP et des OMD; et formulation et application de politiques et programmes macroéconomiques et sectoriels harmonisés dans la sous-région (6);

- ii) Projets opérationnels: intégration régionale en Afrique australe: renforcer l'initiative du triangle de croissance Zambie-Malawi-Mozambique (1) 2015.

Planification et administration du développement

SOUS-PROGRAMME 8

Chapitre 18:	Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de compte :	6385
Sous-programme 8:	Planification et administration du développement
Organisation:	Commission économique pour l'Afrique

Les activités prévues au titre de ce sous-programme relèvent de l'Institut africain de développement économique et de planification (IDEP). Si la formation et la recherche demeurent les pivots du mandat de ce sous-programme, l'Institut a ouvert en 2009 un chantier inédit et de taille, visant à effectuer des réformes dans divers domaines. Le contenu de ses volets de formation et de recherche est en cours d'élargissement, de façon à ce que le sous-programme puisse également faciliter l'émergence d'idées en matière de politique et de positions consensuelles en Afrique. Ce sous-programme sera exécuté conformément à la stratégie définie au sous-programme 8 du programme 15 du cadre stratégique pour la période 2014-2015.

Objectif de l'Organisation: Améliorer la gestion du secteur public en matière de politique économique, de planification et d'analyse du développement telles que les pratiquent les gouvernements africains et d'autres intervenants du secteur du développement.

Réalisations escomptées

- (a) Renforcement de la capacité des États membres de la CEA pour un meilleur processus d'analyse et de gestion de la politique économique.

Indicateurs de succès

- a) i) Augmentation du nombre de pays adoptant de nouvelles méthodes d'élaboration et d'analyse de politiques, ainsi que des mesures appropriés, conformément aux lignes directrices/recommandations du sous-programme.

Mesure des résultats

Valeur de référence 2010-2011: 5

Estimation pour 2012-2013: 10

Objectif pour 2014-2015: 18

- ii) Augmentation dans la région Afrique du nombre d'institutions et de services du secteur public au niveau national ou sous-régional appliquant de nouvelles politiques et méthodes de planification et d'analyse pertinentes du fait des activités de l'IDEP.

Mesure des résultats

Valeur de référence 2010-2011: 11

Estimation pour 2012-2013: 22

Objectif pour 2014-2015: 30

- b) Renforcement des capacités des États membres en vue d'adopter des politiques et des méthodes de planification du développement plus efficaces (y compris au niveau local).
- b) i) Augmentation du nombre de pays et de sous-régions (au sein des pays) adoptant des mesures ou des politiques ou menant des activités dans le domaine de la planification du développement conformément aux recommandations du sous-programme

Mesure des résultats

Valeur de référence 2010-2011: 5

Estimation pour 2012-2013: 9

Objectif pour 2014-2015: 15

Facteurs externes

Le sous-programme devrait atteindre ses objectifs si: i) les gouvernements africains et leurs cadres moyens et supérieurs spécialistes du développement continuent à parrainer ses activités et à solliciter ses services; ii) les gouvernements africains maintiennent le paiement de leur contribution au budget ordinaire de l'IDEP; iii) la subvention du budget ordinaire des Nations Unies es maintenu à son niveau de l'exercice 2012-2013; et iv) les partenaires de développement internationaux continuent à apporter leur soutien financier et autre aux travaux de l'Institut.

Produits

Les produits de l'exercice 2014-2015 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
- (i) Services fonctionnels pour les réunions: réunions semestrielles du Conseil d'administration de l'IDEP (deux en 2014 et deux en 2015); réunion annuelle du Comité technique consultatif de l'IDEP (une en 2014 et une en 2015);
 - (ii) Documentation à l'intention des organes délibérants: rapports au Conseil d'administration de l'IDEP sur l'état des différents aspects de la planification du développement en Afrique (deux en 2014 et deux en 2015);
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire):
- i) Publications isolées: manuels ou monographies pour la formation sur des sujets choisis (2);
 - ii) Expositions, visites guidées, conférences: programme annuel de conférences publiques sur la politique et la gestion économiques (2);
 - (iii) Moyens électroniques et audiovisuels: CD-ROM et documentaires sur les principales questions d'actualité du sous-programme (1);

(iv) Supports techniques: constitution de réseaux avec des institutions partageant la même optique; maintien de services d'information et de documentation en matière de planification et de développement économiques;

c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)

(i) Services consultatifs: des services consultatifs à la demande seront mis à la disposition des États membres, d'organisations intergouvernementales, d'organisations et d'institutions régionales, sous-régionales ainsi que d'autres parties prenantes, en vue de répondre aux besoins d'assistance technique associés à des programmes et projets de développement régionaux et nationaux dans les domaines suivants: conception de programmes de redressement économique; analyse de politiques; études prospectives à long terme; études de préfaisabilité et analyse de projets; approches et stratégies de négociation (10)

(ii) Cours de formation, séminaires et ateliers:

- Cursus diplômant menant à l'obtention d'une maîtrise ès sciences (Master of Science) à l'intention des professionnels en milieu de carrière et des décideurs dans le domaine de la gestion et de la politique économiques (2); cours de courte durée dans certaines disciplines sélectionnées, à l'intention de fonctionnaires et d'employés des secteurs privé et public africains (20); cours de courte durée sur l'intégration régionale, la politique et les négociations commerciales; et la croissance économique et le développement, mettant particulièrement l'accent sur les besoins particuliers de l'Afrique (8);
- Atelier sur les politiques économiques au service de l'emploi en Afrique (un en 2014); atelier sur les stratégies la planification du développement en Afrique (un en 2015); atelier sur les stratégies de mobilisation des ressources et de l'investissement (un en 2014); et atelier sur les politiques visant à accélérer le reclassement des PMA (un en 2015);
- Cours de formation sur l'intégration régionale et les négociations commerciales multilatérales, notamment dans le cadre de l'OMC, de la zone continentale de libre-échange, des APE et de l'AGOA (un en 2014); atelier régional sur le financement innovant pour la mise en place de l'infrastructure énergétique (un en 2014); atelier régional sur l'intégration de la Vision africaine des mines dans les politiques minières nationales et sous-régionales (un en 2015); atelier régional sur l'intégration pour de la Route transafricaine (RTA) et son accord intergouvernemental dans les politiques et plans de développement des pays (un en 2014); et atelier régional sur l'intégration et l'harmonisation des programmes de bioénergie au sein des CER et des États membres de l'UA (un en 2014);
- Cours de formation sur le perfectionnement des compétences en matière d'analyse et de négociation des parties prenantes africaines en vue de faire face aux

investissements fonciers socialement responsables, rentables, durables et à large échelle; formation sur la protection des droits fonciers traditionnels; cours de formation sur l'analyse des chaînes de valeur intégrées; cours de formation conjoints/ateliers sur l'eau à l'intention des OBF en collaboration avec GEF IW-LEARN (2) (2014 et 2015); Symposium sur la concertation sur les politiques entre les secteurs public et privé en vue de promouvoir des chaînes de valeur agricoles réactives aux changements climatiques: défis et perspectives de l'intégration et de la coordination institutionnelle.

- Formation de groupe sur la prise en compte de la problématique hommes-femmes dans les politiques et programmes socioéconomiques en vue d'un développement inclusif, équitable et durable;
 - Formation de groupe sur l'Indicateur de développement social, et la Plateforme de connaissances (2014, 2015) (2); Symposium sur le suivi du Dialogue de haut niveau sur les migrations internationales et le développement (2015) (1);
 - Ateliers techniques sur les partenariats pour le développement des statistiques (2014) [1], atelier régional sur les Indicateurs du développement durable (2014) [1]; séminaires sur l'organisation et la gestion des systèmes statistiques nationaux en Afrique (2014) [1]; atelier régional sur les comptes nationaux et les statistiques de base (2014) [1], atelier technique préparatoire au symposium africain sur le développement statistiques en Afrique (ASSD) (2014) [1], (2015) [1]; atelier sur les statistiques du commerce extérieur de l'Afrique (2015) [1]; atelier sur les besoins de données concernant les domaines émergents du programme de développement pour l'après 2015 (2015) [1]; atelier régional sur la diffusion et l'analyse des résultats des recensements (2015) [1]; atelier sur les métadonnées relatives aux indicateurs du développement (2015) [1];
 - Formation de groupe sur la prise en compte des priorités et des préoccupations des jeunes dans les plans et politiques de développement nationaux (2015); promotion du dialogue sur les politiques d'intégration régionale et de développement (2015); législations/règlementations forestières au service du développement durable (2015); utilisation de la dynamique des ressources en vue de renforcer la cohérence dans la gestion et la gouvernance des ressources naturelles (2014);
- (iii) Bourses de recherche et subventions: bourses pour la participation au programme portant sur la politique et la gestion économiques et la planification du développement à long terme (4).

Politique de développement social

SOUS-PROGRAMME 9

Chapitre:	18. Développement économique et social en Afrique
Numéro de groupe de compte:	6385
Sous-programme 9:	Politique de développement social
Unité administrative:	Commission économique pour l'Afrique

Objectif de l'organisation: Favoriser un développement humain et social durable, équitable et sans exclusive, conformément aux engagements et aux cadres convenus au plan international et régional

Réalisations escomptées

(a) Renforcement de la capacité des États membres d'intégrer les questions de développement humain dans les politiques et stratégies, l'accent étant mis en particulier sur l'emploi, la protection sociale, la population et les questions relatives à la jeunesse, conformément aux objectifs de développement convenus au plan international

(c) Renforcement de la capacité des États membres d'améliorer les politiques, législations et stratégies favorisant une urbanisation, une gestion et un développement sans exclusive

Indicateurs de succès

(a) Augmentation du nombre d'États membres qui intègrent l'emploi ou la protection sociale, ou la population ou les questions relatives à la jeunesse dans les politiques ou stratégies nationales, conformément aux objectifs de développement convenus au plan international et par suite des activités de recherche et de plaidoyer de la CEA

Mesure des résultats:

Valeur de référence: 2010-2012: 2

Estimation pour 2012-2013: 10

Objectif pour 2014-15: 12

(c) Augmentation du nombre de pays qui incorporent, partiellement ou totalement, les principes d'urbanisation durable, préconisés par la CEA, dans les politiques, législations ou stratégies dans les pays cibles

Mesure des résultats:

Valeur de référence: 2010-2012: 0

Estimation pour 2012-2013: 7

Objectif pour 2014-15:

Facteurs externes

Le sous-programme atteindra ses objectifs et obtiendra les résultats escomptés si: i) les États membres allouent les ressources humaines et sociales nécessaires à la mise en oeuvre des cadres d'orientation mis en place aux niveaux régional et international en matière de développement social, en particulier les engagements adoptés à l'issue de la conférence ministérielle d'examen de la mise en oeuvre du Plan d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement 20 après, ainsi que des cadres d'orientation mis en place par l'Union africaine concernant le développement social, les migrations internationales, le vieillissement, la famille et les personnes handicapées, et les engagements pris en faveur du programme du NEPAD ; ii) les États membres prennent des mesures pour fournir en temps voulu les données et les rapports nécessaires au sous-programme ; iii) les

partenaires sont disposés à collaborer et à harmoniser leurs efforts pour soutenir la CEA, les États membres et les CER ; et iv) les États membres et les décideurs nationaux soutiennent ses efforts et coopèrent pleinement en vue de l'intégration du genre et de la mise en œuvre des politiques et stratégies favorables à l'égalité des sexes en allouant à la fois des ressources humaines et financières.

Produits

Les produits de l'exercice biennal 2014-2015 seront les suivants:

- a) Service d'organes intergouvernementaux et d'organes d'experts (budget ordinaire):
 - i) Services fonctionnels pour les réunions: première session du Comité pour le genre et le développement social (2015);
 - ii) Documentation destinée aux organes délibérants: rapport au Comité pour le genre et le développement social sur l'emploi, la protection sociale, la population, la jeunesse et l'urbanisation (2015); présentation du rapport sur l'application de l'indicateur de développement social dans certains pays (2015); rapport sur l'urbanisation (2015).
 - iii) Groupes spéciaux d'experts: examen externe du rapport sur le développement social en Afrique (2015); examen du rapport sur des options différentes pour la jeunesse (2015); examen du rapport sur l'état de l'urbanisation en Afrique (2014); examen du rapport sur la population en Afrique: questions d'actualité (2014)
- b) Autres activités de fond (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
 - i) Publications isolées: rapport sur le développement social en Afrique (2015); des options différentes pour la jeunesse en Afrique (2015); rapport sur l'état de l'urbanisation en Afrique (2014); la population en Afrique: questions d'actualité (2014).
 - ii) Supports techniques: application pratique de la base de connaissances sur les pratiques optimales et le dialogue en matière de développement social et humain en Afrique (2014);
- c) Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires):
 - i) Bourses d'études et de formation: des universitaires invités, des experts et stagiaires mis à contribution pour renforcer la capacité en ce qui concerne les questions de développement liées à l'emploi, à la protection sociale, à la population, à la jeunesse et à l'urbanisation. (4) (2014,2015);
 - ii) Projets opérationnels: le développement et le dividende démographique (2014, 2015);